

REVUE DE PRESSE

RÉPONSES
2019



RÉPONSES

Réduire les POLLUTIONs en Santé Environnement

Mis à jour le 27.01.2020



Pollution de l'air

La riposte

L'union patronale des Bouches-du-Rhône demande à la justice de déclarer irrecevable la plainte de l'association de défense et de protection du littoral du Golfe de Fos. Celle-ci sera déposée demain pour "mise en danger délibérée de la vie d'autrui". /PHOTO SERGE GUÉROULT P.3

Nom de code: "Réponses", pour "Réduire les pollutions en santé environnement". Une nouvelle démarche créée par le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI), dont le financement et le bon déroulement sont actés. Première structure du genre créé il y a quarante ans en France, celle-ci a évolué vers une forme associative, et a décidé d'ouvrir sa démarche vers la population des 21 villes riveraines de l'étang de Berre (soit environ 300 000 personnes). "C'est une première, indique Gwenaëlle Hourdin, déléguée générale du SPPPI. D'ordinaire, notre cœur de métier, c'est la concertation sur l'environnement au sens large, et le développement industriel, à destination des cinq collèges qui nous composent: les associations, les collectivités, les industriels, les salariés. Mais au vu de la demande des populations, nous avons décidé de lancer cette large démarche, qui prendra corps au premier semestre 2019."

Le sujet a pris effectivement de l'ampleur ces derniers mois, au fur et à mesure que sortaient plusieurs études liant pollution atmosphérique, environnement et santé. "Comment démêler le vrai du faux, comment se faire sa propre



Gwenaëlle Hourdin, déléguée générale du Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI).

/PHOTO E.G.

idée en prenant connaissance de l'étude Scenarii faite par l'État, d'Index ou de Fos-Epseal? Dans un premier temps, nous allons nous intéresser à la pollution atmosphérique, afin que tous ceux

qui le désireront accèdent à des données fiables et reconnues. Les études ont créé beaucoup de tensions, il est nécessaire aujourd'hui de tout remettre à plat, avant de lancer des actions perti-

nentes".

Faire le lien entre la population et les acteurs, en ayant la volonté d'améliorer ce qui se fait déjà, c'est le but du SPPPI. "On ne peut pas dire que rien n'est fait, ni que tout est fait: il faut nuancer, tout en prenant en compte les questions et remarques de la population, puisque c'est de sa vie quotidienne qu'il s'agit."

Puisque chaque étude a apporté ses propres conclusions, notamment sur quatre types de polluants à surveiller selon Scenarii, l'essentiel est maintenant d'en tirer la quintessence. "Un comité de pilotage a été formé, qui va mettre en forme ces propositions. Les associations ADPLGLF, Fare-sud et Eco-Relais, la Métropole, les mairies de Vitrolles et Fos-sur-Mer, La Dreal Paca et l'agence régionale de santé, le Groupement maritime et industriel de Fos, la CGT et FO, le Cerege, Atmosud et le Grand port maritime de Marseille en font partie." Objectif: "instaurer un dialogue constructif, impulser de nouvelles actions, offrir une information fiable et indépendante, puisque chaque collège finance le SPPPI à parts égales".

Une série de réunions et de rencontres sera organisée dès 2019.

E.G.

Qualité de l'air: les attentes des habitants du territoire bientôt prises en compte



G. Saucerotte



Partagez cet article

A+ A- 

Une concertation sur la qualité de l'air va bientôt être menée sur le territoire. Les habitants de 21 villes du pourtour de l'étang de Berre et de la Côte bleue seront invités à donner leur avis sur cette question.

C'est une projet de taille qui marquera l'année 2019. Nommé Réponses, ce projet ambitionne de mettre en phase les attentes des populations et les réponses à leur apporter en matière de qualité de l'air. "Il y a beaucoup d'inquiétude sur la question santé/environnement, explique Gwënaelle Hourdin, déléguée générale de l'association SPPPI (secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles) en charge du projet. Parallèlement beaucoup d'actions sont menées par les acteurs mais manquent de visibilité ou ne correspondent pas aux attentes des populations. L'objectif est donc d'apporter des réponses à ces préoccupations." Dans un premier temps, un cabinet d'études sera en charge de récolter toutes ces informations auprès des habitants de 21 communes situées dans l'arrondissement d'Istres, de la Côte Bleue et jusqu'à Port-Saint-Louis-du-Rhône. "Nous ne savons pas encore quelle forme cela prendra concrètement, mais nous voulons sortir des conventions, des classiques réunions publiques", poursuit la déléguée générale. Dans un second temps, les principales parties prenantes du projet feront des propositions concrètes. Parmi les acteurs assis autour de la table La Métropole, la Dréal, les industriels, l'Agence régionale de Santé, les villes de Vitrolles et Fos, les associations mais aussi les syndicats FO et CGT. "J'ai proposé que notre territoire s'inscrive dans ce projet, a annoncé François Bernardini, le maire d'Istres. J'ai aussi proposé qu'il fasse appel à l'institut éco-citoyen pour conduire des études propres au territoire Istres ouest Provence." Pour la déléguée générale, les bonnes volontés sont donc bel et bien présentes. "Tous sont vraiment prêts à jouer le jeu, estime-t-elle. Nous voulons être au plus près du quotidien des gens. Si par exemple est identifié un problème de bruit ou de pollution aux particules dans un quartier, nous devons être capables d'identifier la source et de trouver des solutions."

À l'issue de cette grande concertation une question essentielle toutefois devra se poser: jusqu'où sont prêts à aller les acteurs pour répondre aux populations? Sachant que les réponses apportées à l'épineux problème de la qualité de l'air aborderont inévitablement les problématiques de la diminution des émissions de gaz à effet de serre, de la prévention des risques et de l'offre de soin. "Nous ne savons pas jusqu'où chacun pourra aller, mais ils faut leur faire confiance, conclut la déléguée. Ils sont prêts."

Selon les résultats de Réponse, d'autres projets autour, cette fois, de la qualité de l'eau, des sols et des aliments sont envisagés.

Ecoutez l'interview de Gwënaelle Hourdin, déléguée générale SPPPI

Qualité de l'air du pourtour de l'étang de Berre : votre avis compte

ENVIRONNEMENT

 11/01/2019 À 11H17 00:43

G. Saucerotte



Partagez cet article

A+ A- 

Depuis le 10 janvier le projet Reponses est lancé. Il s'agit d'une grande concertation citoyenne sur la qualité de l'air dans 21 communes de l'arrondissement d'Istres. Pour y participer deux solutions: répondre à l'enquête d'opinion via le www.sppi-paca.org. Chacun est invité à répondre en ligne jusqu'au 9 février. Vous pouvez aussi candidater pour participer au panel citoyen. Une trentaine de personnes seront recrutés avec pour mission d'être attentif à la conduite de la concertation. Un premier atelier de travail du panel est programmé le 2 mars 2019.

Les résultats de cette concertation permettront de mieux connaître les préoccupations et inquiétudes des riverains de l'étang de Berre, avec à la clé, le souhait d'y apporter des réponses efficaces.

Pour plus d'information sur le projet

Reponses: <https://www.maritima.info/actualites/environnement/istres/10285/qualite-de-l-air-les-attentes-des-habitants-du-territoire-bientot-prises-en-compte.html>

Etang de Berre : une grande concertation citoyenne sur la qualité de l'air



Etang de Berre, et Fos sur mer au loin / © Clément Mahoudeau IP3

PARTAGES



Depuis le 10 janvier, le projet **REPONSES** est lancé. Il s'agit d'une grande concertation citoyenne sur la qualité de l'air dans 21 communes de l'arrondissement d'Istres. Objectif : répondre aux attentes des habitants du territoire pour améliorer la qualité de l'air.

Par MM
Publié le 11/01/2019 à 16:34

Le territoire de l'**étang de Berre** concentre **300 000 habitants**, une forte industrialisation, des infrastructures de transport multiples et conséquentes, aux portes des parcs régionaux des Alpilles et de Camargue.

Plusieurs études récentes ont renforcé les préoccupations et inquiétudes des effets de la pollution sur la santé et l'environnement de ce territoire.

Dans ce contexte, le **SPPPI PACA** (Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles) se mobilise pour répondre aux attentes des populations en matière de santé-environnement.

Le projet **REPONSES** a pour ambition d'élaborer un programme d'actions directement avec les habitants des 21 communes du pourtour de l'étang de Berre pour améliorer la santé-environnement dans l'arrondissement d'Istres en agissant plus particulièrement sur la qualité de l'air.

Pour participer deux solutions

- Répondre à l'**enquête d'opinion en ligne** jusqu'au 9 février
- **participer au panel citoyen** : une trentaine de personnes seront recrutés avec pour mission d'être attentif à la conduite de la concertation. Un premier atelier de travail du panel est programmé le 2 mars 2019.

Les résultats de cette concertation permettront de mieux connaître les préoccupations et inquiétudes des riverains de l'étang de Berre, avec à la clé, le souhait d'y apporter des réponses efficaces.

Provence : l'industrie contrainte de se mettre au vert

La protection de l'environnement est une priorité indissociable des activités de production

Par Jean-Luc Crozel et Marie-Cécile Béranger



L'activité industrielle s'inscrit dans un cadre réglementaire précis auquel les entreprises souscrivent. Elles sont régulièrement contrôlées par les services de l'État et sommées de se mettre en conformité.

PHOTO FREDERIC SPEICH

L'environnement serait-il devenu la bête noire des industriels ? Officiellement, tous répondent que non. Expliquant que des efforts sont entrepris depuis de longues années déjà pour résoudre les nuisances et pollutions. Des efforts qui entre 2006 et 2016, selon les données livrées par les enquêtes annuelles de l'Insee chargées de répertorier les investissements en faveur de la protection de l'environnement, se chiffrent en milliards. Près de 15 au plan national, selon nos calculs. Un total conséquent, auquel s'ajoutent, toujours selon les enquêtes de l'Insee, mais réalisées tous les trois ans cette fois, des dépenses courantes annuelles évaluées à 3 milliards d'euros environ. Soit pour la décennie et la France entière, une trentaine de milliards d'euros. *"Mais qui sait pourtant qu'en 10 ans, rien que dans notre région et hors dépenses courantes, c'est plus de 1 milliard qui a été investi rien que pour réduire la pollution atmosphérique ? Les process sont améliorés de façon continue et même la façon de travailler a évolué, notamment depuis 2005. Mais cela ne se sait pas toujours et en plus, l'industrie paie pour d'autres, les transports par exemple. Alors que le souci de l'environnement lui coûte parfois très cher"*, insiste Marc Bayard, ex-délégué général de France Chimie Méditerranée qui entend se consacrer à présent à une démarche de concertation : "Réponses".

Réponses, comme son nom l'indique, est une opération de communication qui cible l'étang de Berre et doit débiter sous peu. *"Les sujets liés à l'écologie et à l'environnement sont abordés de manière collective. C'est-à-dire avec France Chimie Méditerranée et les industries pétrolières. Ce projet vise à répondre aux préoccupations et aux interrogations de la population concernant l'air et la santé avec des données fiables et transparentes. Il s'agit aussi de mettre en place des actions concrètes"*, explique Thierry Chaumont, le président de l'UIMM Alpes-Méditerranée.

Mais l'ambition est également de rappeler, par exemple, qu'entre 2005 et 2015, selon le registre des énergies polluantes tenu par l'Irep, les émissions de dioxyde de soufre ont été réduites de 70 %. Celles de particules fines l'ont été de 65 %, les oxydes d'azote de plus de 50 % et les composés organiques volatils de 46 %. Les industriels ont aussi converti des chaudières fioul au gaz (la conversion de la centrale de Martigues Ponteau en témoigne) ; la technologie des brûleurs s'est optimisée et la traque des émissions dites "fugitives" s'est accentuée. Des actions qui se poursuivent encore, ciblant à présent des substances comme le benzène ou le butadiène. Les industriels expliquent que tout cela conduira à de nouveaux investissements dans le temps, ainsi qu'à l'éclosion d'autres projets en phase avec un monde où les énergies fossiles auront nettement moins de place. Mais ainsi que le dit un expert, *"plus on avance dans la finesse de l'analyse et plus on révèle d'autres difficultés"*. Façon de dire qu'il faut s'attendre à ce que la lutte contre les nuisances soit sans fin...

L'industrie conserve une image de pollueur

Reste que malgré les efforts entrepris, l'industrie conserve une image de pollueur. Parfois même, d'apparentes bonnes idées font brutalement difficulté. Ainsi, Total qui a converti sa raffinerie de La Mède en bioraffinerie, l'objectif étant de produire du biodiesel à partir d'huiles usagées et surtout, d'importations d'huile de palme "certifiée durable", se voit malmené par les défenseurs de l'environnement qui dénoncent la déforestation dans les zones de production. L'affaire a même trouvé un écho chez les députés qui ont supprimé l'abattement fiscal qui conditionne la rentabilité du site. Sur la sellette, près de 300 emplois et un investissement de 275 millions d'euros en phase de démarrage.

À Gardanne, la tolérance vis-à-vis des rejets en mer opérés par le producteur d'alumine de spécialité Alteo, n'est plus de mise. 30 millions d'euros ont été investis ces dix dernières années afin que les effluents ne soient plus des boues rouges et que les produits récupérés soient valorisés. Soumis à des seuils, Alteo tente actuellement d'obtenir en justice un délai supplémentaire. "La technologie n'est pas pleinement opérationnelle", résume un porte-parole. À Gardanne encore, Uniper qui comme EDF devra cesser de brûler du charbon fin 2021, ne peut plus compter que sur les énergies renouvelables et la biomasse. Las, la chaudière biomasse - un investissement de 300 millions d'euros - ne fait pas non plus l'unanimité. Du coup, Uniper négocie avec le Tchèque EPH le rachat de sa centrale thermique et d'une autre.

Une pollution de l'air jugée croissante

Ce n'est pas tout. À Fos, ArcelorMittal qui a investi 100 millions d'euros entre 2012 et 2017 afin de réduire de 70 % les rejets de dioxyde d'azote, auxquels s'ajoutent 80 millions pour limiter les émissions de poussières et de dioxines de soufre, est actuellement sommé de faire mieux quant à la mise en conformité de ses fours (voir ci-dessous).

Enfin, autre exemple, que cette plainte contre X déposée en octobre par l'association de défense et de protection du littoral du golfe de Fos. Dans le collimateur, une pollution de l'air jugée croissante. Ce que laissent également entendre plusieurs études qui toutes, parviennent à cette conclusion : autour de l'étang de Berre, la santé des populations se trouve fragilisée.

Et aussi Arles - Pollution : l'entreprise Fibre Excellence en net progrès

"Il y a eu des efforts majeurs durant la dernière décennie, c'est incontestable. Mais ce qui se passe sur ce territoire interpelle. Il faut être clair : lorsqu'un problème est avéré, l'industriel doit faire ce qu'il faut pour le résoudre. On ne transige pas. Mais nous demandons aussi aux pouvoirs publics d'être pragmatiques et réalistes", commente Francis Duseux, ancien patron d'ExxonMobil France, aujourd'hui président de l'Union Française des Industries Pétrolières (Ufip). Façon de rappeler que la protection de l'Environnement a bien un prix qui ne peut être ignoré. "Il impacte la compétitivité. Il faut donc que tout le monde joue le jeu. Là, je pense que nous allons vivre des temps difficiles".

ArcelorMittal réclame des taxes aux frontières

Le groupe ArcelorMittal a profité de son "Media day" le 11 décembre dernier à Paris pour lancer un message fort et réclamer l'instauration "d'un dispositif d'ajustement environnemental aux frontières pour lutter contre le changement climatique tout en assurant la compétitivité de la sidérurgie européenne".

Car aujourd'hui la nécessité de répondre à des normes environnementales pourrait bien mettre en péril ce type d'industrie au sein de l'Union européenne face à la concurrence asiatique qui ne doit pas se plier aux mêmes contraintes. Selon le communiqué diffusé le 11 décembre par ArcelorMittal, 26 millions de tonnes exemptées des taxes vertes dont les sidérurgistes européens doivent s'acquitter sont entrées en Europe en 2018. Et la tendance n'est pas prête de s'inverser, compte tenu des capacités énormes de la Chine : 750 millions de tonnes, soit la moitié du marché mondial dans lequel ArcelorMittal ne pèse que 6 %... Pourtant le groupe, persuadé de l'avenir de ce matériau recyclable à l'infini puisque c'est la réutilisation de ferrailles qui permet de passer de la fonte à l'acier, investit massivement pour préserver l'impact de son activité sur l'environnement, notamment à Fos, où il fait l'objet d'une plainte de la FNE et vient d'écopier d'une amende de 15 000 € assortie de 1 500 € d'astreinte quotidienne jusqu'à la mise en conformité des fours incriminés... 100 M€ ont ainsi été investis entre 2012 et 2017 pour réduire l'empreinte environnementale.

Interviewé début janvier dans nos colonnes, Bruno Ribo, le tout nouveau PDG du site provençal annonçait ainsi son objectif de "multiplier par deux notre consommation de ferrailles, ce qui va diviser par deux les émissions de CO2".

Le groupe mise aussi sur des projets innovants, comme le recyclage des fumées de la cheminée principale afin de réduire les poussières à Fos ou encore l'utilisation des nouvelles technologies en vue de capter, stocker et utiliser le carbone, puis le remplacer par des sources d'énergie renouvelable à long terme. Taxé aujourd'hui 20€ par tonne de CO2 émise, pour 1,8 tonne émise par tonne d'acier produite, ArcelorMittal réclame une subvention pour l'aider à sortir du carbone en investissant sur la recherche et développement, "comme ce fut le cas pour le secteur européen de l'énergie, qui a reçu en moyenne un soutien public équivalent à une subvention annuelle de plus de 50 € par tonne d'émissions de CO2 évitées", indique le communiqué du groupe.



Le sidérurgiste ArcelorMittal réclame un soutien des pouvoirs publics pour rétablir une juste concurrence face aux importations asiatiques. PHOTO THIERRY GARRO



Industrie et santé : une concertation pour tout mettre à plat

le 17 janvier 2019 - Jean-Christophe BARLA - **Economie**

Le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI) a lancé la 10 janvier une concertation sur l'arrondissement d'Istres pour discuter à compter du printemps de nouveaux engagements en matière de santé-environnement.

Son nom : « Réponses », acronyme pour REduire les POLLutioNs en Santé Environnement. Lancée par le **Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI)**, structure collégiale* née en 1972 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, la concertation doit aboutir à l'élaboration d'un programme d'actions visant à améliorer la santé des habitants et l'environnement sur l'arrondissement d'Istres. Vingt-et-une communes sont concernées où se concentrent, entre autres, les pôles industriels de Fos-sur-Mer, Martigues-Lavera, Berre-l'Etang et la Mède, mais aussi l'Aéroport Marseille-Provence, la plate-forme logistique Clésud ou les zones d'activités de Vitrolles ou Rognac. Dans une 1^{ère} phase, la démarche ciblera la qualité de l'air. Le SPPPI affirme vouloir « *un échange fructueux et constructif* ».

La population peut s'exprimer par le biais d'une enquête d'opinion à remplir **sur le site du SPPPI** jusqu'au 9 février 2019 ou déposer sa candidature pour intégrer un panel citoyen qui comptera une trentaine de participants, chargés de vérifier la fidélité du rendu des débats. Le 1^{er} atelier intégrant ce panel se tiendra le 2 mars 2019. La **Commission nationale du débat public** veillera à la neutralité de la concertation et de l'égalité de traitement des personnes, **Xavier Derrien** ayant pour mission d'intervenir en conseil et appui méthodologique. Les acteurs économiques espèrent que les résultats permettront d'apaiser les tensions et trouver les compromis adéquats pour poursuivre l'expansion de ce territoire au foncier attractif, mais sans accroître les risques pour la santé et l'environnement.

* Etat, collectivités, industriels, associations, syndicats...

Mardi 22 Janvier 2019
www.laprovence.com

Martigues

3

Santé: "Réponses" vous permet de donner votre avis

Ce dispositif est lancé autour de l'étang par le secrétariat permanent pour la prévention des préventions industrielles. Un questionnaire est accessible en ligne jusqu'au 9 février

Diriez-vous que les thèmes suivants présentent un risque pour votre santé : pollution de l'air, qualité de l'alimentation, pollution des sols, perturbateurs endocriniens... Cette question est extraite du questionnaire que vient de lancer, sur son site internet, le SPPPI (*). Avec d'autres ("En matière de problématiques santé-environnement, qui est selon vous le mieux placé pour agir: Etat, collectivités locales, industriels, syndicat, associations", etc.), elle constitue le premier volet d'une démarche baptisée Réponses (Réduire les pollutions en santé environnement), qui permet de répondre à une question essentielle: "Quelles sont vos préoccupations en matière de "Santé Environnement" pour les 10 ans à venir?"

Alors que le sujet de la santé liée à l'environnement est de plus en plus prégnant autour de l'étang de Berre, le projet Réponses est lancé pour mettre au point un programme d'actions sur le sujet. À la manœuvre, le SPPPI, association unique en son genre, qui a construit sa démarche en plusieurs temps. Le premier est ce questionnaire accessible à tous ceux qui sont connectés à internet, le second est la constitution d'un panel citoyen. Constitué d'une trentaine de personnes, il aura pour mission de contrôler le déroulé de la démarche.

"C'est une première, indiquait le 8 novembre dans nos colonnes Gwenaëlle Hourdin, déléguée générale du SPPPI. D'ordinaire, notre cœur de métier, c'est la concertation sur l'environnement au sens large, et le développement industriel, à destination des cinq collèges qui nous composent : les associations, les col-



Concilier environnement, santé et industrie, c'est la problématique de la zone Fos-Etang de Berre. La démarche "Réponses" permettra au grand public d'en saisir toutes les clés. /PHOTO SÉRGÉ GUÉROULT

lectivités, les industriels, les salariés. Mais au vu de la demande des populations, nous avons décidé de lancer cette large démarche, qui prendra corps au premier semestre 2019."

Le temps est donc arrivé pour

donner le top départ de "Réponses", qui permettra aussi au grand public de mieux faire le tri entre toutes les études publiées récemment, de Fos-Epséal, Index ou sans doute la plus complète, "Scenarii" publiée par

l'État.

Première étape, donc, ce questionnaire, qui ne prend que quelques minutes. "Les résultats permettront une première approche objective des sujets clés qui préoccupent les riverains de

21 communes concernées autour de l'étang

La démarche Réponses s'adresse aux communes de l'arrondissement d'Istres : Martigues, Fos sur Mer, Port de Bouc, Istres, Saint-Mitre-les-Remparts, Vitrolles, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Carry-le-Rouet, Châteauneuf-les-Martigues, Cornillon-Confoux, Ensouès-la-Redonne, Gignac-la-Nerthe, Grans, Marignane, Miramas, Ro-

gnac, Le Rove, Saint-Chamas, Saint-Victoire, Sausset-les-Pins, Berre l'Étang. La concertation sera déployée à partir du printemps 2019. A le demande du SPPPI, la commission nationale du débat public (CNDP) sera la garante de la concertation, et sera représentée par Xavier Derrien.

QUI FAIT QUOI ?

Le SPPPI PACA, créé il y a 40 ans, est une association unique. Elle fonctionne avec une gouvernance collégiale et met en œuvre une concertation autour de la prévention des pollutions, des risques industriels et de leurs impacts sur l'environnement et la santé. Le comité de pilotage (Copil) de "Réponses" réunit les associations ADPLGF, Fare Sud et Eco-re-lais, la métropole d'Aix-Marseille-Provence, les mairies de Vitrolles et Fos-sur-Mer, la DREAL et l'ARS PACA, le Grand Port Maritime de Marseille, le Groupement Maritime et Industriel de Fos (GMIF), la CGT et FO auxquels s'associent, le Cerege, AtmoSud et l'Institut Eco-Citoyen.

l'étang de Berre et l'élaboration d'un temps de concertation pour compléter ces attentes et définir des réponses", indique le SPPPI, qui élabore donc parallèlement la constitution de son panel de citoyens.

La démarche est d'ores et déjà très attendue, notamment par les industriels qui attendent avec impatience l'organisation de débats constructifs. Et de pouvoir s'expliquer, face à la voix d'associations qui sont souvent plus rapides qu'eux à défendre leurs positions.

ÉRIC GOUBERT

www.spppi-paca.org

Plusieurs études en deux ans et une plainte contre X

Depuis plus de deux ans, plusieurs études ont été menées avec des "indices" concordants. Une seule analyse par "voie officielle" même si l'Etat (ARS, Dreal, Préfecture) s'est exprimé aussi sur les résultats de l'étude Fos Epséal. L'étude étiatique porte le nom de Scenarii, conduite par Air Paca, association agréée par le ministère de l'Environnement, qui a avoué un "état de santé fragilisé".

Sur 66 communes de l'ouest du département, le travail a mis en évidence quatre polluants, "qui nécessitent une attention particulière des pouvoirs publics" : les particules diesel, benzène, butadiène et dichloroéthane.

En mars 2017, l'étude franco-américaine Fos Epséal conduite par une équipe de chercheurs universitaires concluait qu'à Fos et Port-St-Louis, les habitants étaient plus malades de cancers, de diabètes et d'asthme. L'Etat admet que l'étude a amené "des nouvelles perspectives, comme des hypothèses de

travail pour de futures études". En février 2018, l'étude menée par l'ADPLGF de Daniel Moutet a pointé 7 aliments AOC produits localement qui seraient plus contaminés par des polluants que la moyenne nationale. Le pré-fet est monté au créneau contestant la "méthodologie".

En mai 2018, l'étude Index portait sur le sang et l'urine de "cobayes" en 2 zones (Fos VS Saint-Martin de Crau et Mouriers).

Dans trois cas sur 50, même si aucun dépassement de seuils au-delà desquels la présence de ces polluants a un risque pour la santé n'a été constaté, des habitants de Fos présentent une surimprégnation quand même de certains polluants.

Pour couronner le tout, l'association ADPLGF a déposé en novembre une plainte au pénal contre X "pour mise en danger de la vie d'autrui".

P.S.

TÉLÉVISION

"Fos, les fumées du silence" sur France 3

Tous ceux qui ont suivi les réunions de l'association ADPLGF présidée par Daniel Moutet ont vu ces caméras qui suivaient les débats. L'une des équipes de tournage présentera son film titré "Fos, les fumées du silence", un 52 minutes écrit par Nina Hubinet et réalisé par Pierre-Jean Perrin, lundi prochain au cinéma "L'Odyssee", avant une diffusion annoncée lundi 4 février. De quoi faire réagir une nouvelle fois les diverses structures concernées. Daniel Moutet fait d'ailleurs partie des "acteurs", de même que Sylvie Anane, touchée à trois reprises par un cancer. "Les habitants rencontrés posent une question simple: est-ce que vivre à Fos rend malade?" indiquent les responsables de France 3 et le producteur du film, en soulignant d'emblée que si "Fos est la plus grande zone industrielle de France, c'est aussi une ville où l'on vit, on grandit, on travaille, et où depuis longtemps, les habitants ont l'impression d'être plus malades qu'ailleurs".

E.G.

Le 4 février après "Soir 3".

L'AGENDA

AUJOURD'HUI

● **Ciné-mémoire.** Sur le thème "Chine: prégnance des temps...", en présence de la réalisatrice Maeva Aubert, au cinéma Jean Renoir, à 19 h 30. Au programme: China 66 et Derniers jours à Shibati. Tarif: 10€/films, débat et collation. → www.cinemartigues.com

● **Exposition "Savoir comprendre, agir pour dire non à la haine".** Exposition commentée visible à la Maison Jeanne Pistoun jusqu'au 26 janvier. Horaires: vendredi 25 janvier de 14h à 16h, mercredi de 9h à 11h, et jeudi 24 janvier de 9h à 11h et de 16h à 18h. → Renseignements au ☎ 04 42 49 35 05.

● **DEMAIN ● Atelier remue-méninges.** Approche pédagogique et ludique, pour les enfants de 2 à 5 ans, au site Pablo Picasso, à 10 h 15. Sur inscriptions. → Renseignements au ☎ 04 42 07 32 41.

● **Les animations de la médiathèque.** "Raconte-moi une histoire" pour les enfants jusqu'à 6 ans, à 10 h 30 et 11 h; atelier "soins naturels", dès 7 ans, à 10 h 30 (☎ 04 42 49 02 62); atelier "jeux vidéo", dès 10 ans, de 14 h à 17 h 30; atelier "carnaval" à 14 h; atelier "jeux de société" dès 8 ans, à 14 h; atelier "naturopathie", dès 7 ans, à 15 h (☎ 04 42 49 02 62). → Renseignements au ☎ 04 42 80 27 97.

● **Tea time.** Atelier de discussion en anglais, au café associatif Le Rallumeur d'étoiles, quai Brescon, à 17 h 30. Ouvert à tous les niveaux. Adhésion obligatoire. → www.rallumeurdetouilles.com

● **Cérémonie des vœux.** Présentation des vœux, quartiers Cantot-Perdrix/les 4 Vents, à la Maison Jeanne Pistoun, à 18h.

● **Théâtre.** *We just wanted you to love us*, texte Magali Mougel, mise en scène Philippe Baronnet, au collège Marcel Pagnol, à 19h. Programmation du théâtre des Salins. Tarifs: de 8€ à 12€.

→ www.les-salins.net

● **Exposition "Interactions".** D'Alejandro Guzzetti, jusqu'au 3 février au musée Ziem. Entrée libre du mercredi au dimanche de 14h à 18h. → Renseignements au ☎ 04 42 41 39 60.

POLITIQUE

Rencontre-débat avec LFI

Dans le cadre du lancement de la campagne des élections européennes du 26 mai prochain, les groupes d'action de la France Insoumise de Martigues et Saint-Mitre organisent une rencontre-débat vendredi 25 janvier à 18h, salle Raulo Dufy, Maison du tourisme. Elle se déroulera en présence de Bernard Borgialli, conducteur de train, Marseillais, syndicaliste et candidat de la France Insoumise.

Les riverains consultés sur la réindustrialisation de l'étang de Berre

Jean-Christophe Barla (Provence-Alpes-Côte d'Azur) Provence-Alpes-Côte d'Azur

Publié le 25/01/2019 À 11H00

Face aux plaintes contre les nuisances de l'industrie autour de l'étang de Berre, une concertation a été lancée pour voir dans quelles conditions une réindustrialisation du site est acceptable par les riverains.



Les plaintes contre les pollutions des industries de l'étang de Berre se multiplient, compliquant la tâche des responsables économiques et politiques qui souhaitent réindustrialiser ce territoire. © JC Barla

La revitalisation de l'industrie en Provence-Alpes-Côte d'Azur ne réussira pas sans apaisement des relations avec les populations riveraines. Or ces derniers mois, le contexte s'est alourdi. Après avoir révélé en février 2018 la contamination par des dioxines ou du PCB de produits alimentaires AOC locaux (viande, œufs, fromages, moules...), [l'Association de défense et protection du littoral du golfe de Fos \(ADPLGF\) a déposé en novembre auprès du parquet d'Aix-en-Provence une plainte contre X](#) pour "mise en danger de la vie d'autrui".

Cinq associations et 129 particuliers se sont associés à cette démarche qui a suscité un tollé dans les milieux économiques. *"Les industriels ne sont pas des assassins"* a clamé l'Union pour les entreprises des Bouches-du-Rhône (Medef local) en rappelant les centaines de millions d'euros investis pour réduire les émissions dans l'air.

En décembre, France Nature Environnement annonçait à son tour saisir le TGI d'Aix-en-Provence pour fustiger *"les dizaines d'infractions environnementales"* d'[ArcelorMittal](#) Méditerranée, notamment sur ses rejets de dioxyde de soufre et d'azote. Le sidérurgiste a répondu en insistant sur ses dépenses écologiques.

Pour Daniel Moutet, président de l'ADPLGF, *"la pollution est moindre qu'auparavant, mais elle existe toujours. Nous ne voulons pas que les entreprises ferment : nous voulons forcer leurs actionnaires à investir au maximum pour diminuer les pollutions. Les technologies existent. Nous réclamons aussi que l'Etat n'analyse plus les rejets usine par usine, mais prenne en compte le cumul global émanant de tous les industriels du site. Les recherches, les connaissances ont progressé. On connaît les dangers. Nos territoires ne peuvent plus tolérer les malades et les morts"*.

DISCUTER POUR S'ENGAGER

Pouvoirs publics et industriels savent que tout projet d'implantation pouvant aggraver les nuisances provoquerait des recours. La menace pourrait faire fuir les investisseurs alors qu'ils s'emploient à faciliter leur accompagnement administratif, fiscal et social pour favoriser leur arrivée. Alourdir les contraintes fait craindre aussi pour la pérennité des unités existantes. *"Nous ne sommes pas dans le déni sur les problématiques de santé, mais il faut préserver les sites. Construire un port tel qu'il est aujourd'hui exigerait des milliards d'euros. Nous devons donc travailler à trouver des solutions opérationnelles. Tout le monde est prêt à un effort"*, assure Johan Bencivenga, président de l'UPE 13, pour qui les projets d'économie circulaire en cours attestent de cette volonté de mieux faire.

Pour réfléchir aux actions les plus appropriées, le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI) Paca a lancé le 9 janvier la concertation "Réponses" sur 21 communes du pourtour de l'étang de Berre. Objectif : *"Ecrire ensemble l'engagement en santé-environnement"* sur la réduction des émissions, les réglementations à adapter, la prévention et l'offre de soins, l'amélioration de l'information et de la communication, la recherche...

Le sous-préfet d'Istres, dont l'arrondissement recouvre les pôles industriels de Fos, Berre et Lavéra, Jean-Marc Sénateur en attend *"un processus de discours de réalité"* sur les sources de pollutions, [les protocoles d'analyses en matière de santé](#), les modalités de contrôle du respect des normes... *"Les entreprises autour de l'étang se soumettent déjà à des normes plus sévères que la moyenne. Il y a un effort de pédagogie, d'explication, de rationalité à effectuer."*

CONSTRUIRE LE FUTUR

Pour le délégué de Total Développement Régional, administrateur du Groupement maritime et industriel de Fos (GMIF), Jean-Michel Diaz, *"il y a 8 000 emplois industriels directs sur le pourtour, cinq fois plus en indirect. La mutation est possible si nous veillons à construire le futur, pas à lutter contre le passé. Les industriels aussi veulent vivre bien et longtemps autour de l'étang de Berre"*. Daniel Moutet participera à la concertation mais sans trop d'espoir. *"Nous n'avons jamais eu de réponses précises à nos questionnements et on nous refuse toujours des mesures de polluants à la sortie des cheminées, au prétexte que les normes actuelles ne les imposent pas. Or, ce serait un début pour évaluer enfin la réalité des particules que nous respirons."*

ACCUEIL / TROIS HEURES D'INFO / VOUS ÊTES OÙ CE MATIN ?

Autour de l'étang de Berre où trois nouveaux cas de bébés nés sans bras ont été découverts

07h50, le 29 janvier 2019

AA



PODCASTS

VOUS ÊTES OÙ CE MATIN ? EST UNE CHRONIQUE DE L'ÉMISSION TROIS HEURES D'INFO
DIFFUSÉE LE MARDI 29 JANVIER 2019

Accueil > Pollution à Fos : la concertation promise par l'État et les industriels...

Pollution à Fos : la concertation promise par l'État et les industriels débute en ligne

Concertation

Bref Violette Artaud 6 Fév 2019  0

Ils l'avaient promise pour la fin de l'été 2018, finalement, celle-ci débute en ce moment, en ligne. La concertation sur la pollution autour du golfe de Fos, [annoncée en avril](#) conjointement par l'État et les industriels est en cours. Elle est portée par [une plateforme internet](#) qui propose d'une part de répondre à un questionnaire et d'autre part de candidater pour faire partie du « panel de citoyens » qui participera aux réunions prochaines sur ce sujet.

Un dispositif qui « a pour ambition d'élaborer un programme d'actions visant à améliorer la santé et l'environnement du territoire de l'étang de Berre en agissant, plus particulièrement pour cette première phase sur la qualité de l'air », vante la mairie de Martigues . Ceux qui souhaiteraient y participer ont jusqu'au samedi 9 février.

Santé et environnement dans la zone de Fos-Étang de Berre : l'État et les acteurs locaux poursuivent leur engagement

vendredi 29 mars 2019

A l'initiative de l'État, les acteurs du territoire Fos-Étang de Berre, l'une des plus grandes zones de concentration industrielle de France, se sont réunis à Istres pour faire un point d'étape sur les avancées du plan d'action santé-environnement local. Enjeux de santé publique majeurs, la qualité de l'air et les impacts sanitaires liés aux rejets industriels et aux transports, mobilisent, en effet, l'ensemble des pouvoirs publics et des acteurs de ce territoire.

En 2018, plusieurs temps d'échanges entre les acteurs du territoire et les représentants de l'État avaient déjà eu lieu sur ces sujets prioritaires. Parmi eux, en juin dernier, la restitution du rapport du conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) avait permis aux services de l'État de présenter leurs différents axes de travail fondés sur les recommandations présentes dans ce rapport. Le CGEDD encourageait, en effet, les pouvoirs publics à poursuivre leurs efforts en matière de réduction des émissions polluantes, à proposer un programme territorial en santé environnement sur un diagnostic partagé par tous les acteurs, à améliorer l'information du public et à mettre en place un dispositif de concertation renforcée sur les questions sanitaires et environnementales. Ainsi, et dans la continuité des études et des travaux menés jusqu'à présent, l'Agence Régionale de Santé (ARS), les services de l'État, AtmoSud, l'aéroport Marseille Provence (AMP) et le secrétariat permanent pour la Prévention des pollutions et des risques industriels (SPPPI) ont présenté- sous la présidence de Jean-Marc Sénateur, sous-préfet de l'arrondissement d'Istres -aux acteurs locaux, les actions mises en place- dans le cadre d'un plan d'action santé environnement pour améliorer l'information des populations et mieux répondre aux problématiques rencontrées dans la zone Fos - Étang de Berre.

Des actions individuelles à portée collective

- La **Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal)** a rappelé, dans un premier temps, la méthode de révision des plans de protection de l'atmosphère (PPA) engagée début 2019. Cette révision constitue une opportunité pour l'ensemble des acteurs de poursuivre leur mobilisation pour une meilleure qualité de l'air au regard des évolutions et enjeux du territoire. Dans un second temps, la Dreal et l'inspection des installations classées ont développé quatre axes de travail dans le but de renforcer les actions en vue de limiter l'impact des émissions d'origine industrielles. Ces axes s'inscrivent dans la continuité du rapport du CGEDD et des études récemment conduites, en particulier SCENARII.
- **L'ARS**, après avoir indiqué l'ensemble des actions conduites sur la zone, a annoncé le lancement du dispositif de surveillance des cancers pour lequel le ministère de la santé a mobilisé les agences nationales d'expertise, l'Institut national du cancer (Inca) et Santé Publique France. Ce dispositif nécessitera le soutien des collectivités territoriales et des acteurs locaux. L'ARS a aussi présenté l'observatoire de surveillance de trois cancers dénommé Revela 13 et piloté par SPF et dont les résultats seront communiqués courant 2019.
- La **Direction départementale de la protection des populations (DDPP)** a, quant à elle, exposé les résultats du plan de contrôle des aliments (viande de taureaux de Camargue, œufs, viande d'ovins, produits de la pêche, fromages fermiers locaux, coquillages) réalisé avec la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF). L'intégralité des résultats étaient conformes aux critères des règlements européens. Ces analyses seront reconduites et renforcées cette année. En 2020, un nouveau plan de contrôle orienté sur les denrées alimentaires animales et végétales produites sur le pourtour du Golfe de Fos-sur-Mer sera mis en place, la zone d'études a déjà été identifiée (33 communes) et la méthodologie a été proposée par l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses).
- **Atmosud** a mis en avant l'intensification de ses actions de surveillance de la qualité de l'air notamment en rapport avec les rejets des sources industrielles au travers d'un programme pluri-annuel 2019-2021. Dans ce cadre, AtmoSud va renforcer la surveillance des composés d'intérêt sanitaire mis en évidence au travers du projet SCENARII (COV, particules ultra-fines, etc.). La collaboration étroite avec des chercheurs permettront d'approfondir les liens entre santé-environnement et qualité de l'air.
- **L'Aéroport Marseille Provence** a présenté les actions menées sur les différents secteurs concernant la maîtrise et la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de polluants. Parmi celles-ci la mise en place d'un contrat de fourniture d'« électricité verte », le développement des transports en commun et la mise en place d'une alimentation électrique pour les avions qui permet de réduire l'utilisation de moteurs auxiliaires fortement émetteurs.

Chaque présentation a donné lieu à un temps d'échanges avec la salle. Ainsi, élus, riverains, associations, industriels, syndicats et entreprises ont pu interroger les intervenants et proposer leurs idées pour enrichir le plan d'action santé environnement et construire, ensemble, un projet adapté aux enjeux et aux attentes du territoire.

Reponses : un projet innovant et collégial

Le SPPPI a également présenté le projet Reponses lors de la réunion de ce jeudi 28 mars. Élément central dans la construction du plan d'action, ce projet -soutenu par l'État, les collectivités, les associations, les industriels, les salariés, ainsi que les experts locaux des sujets sanitaires et environnementaux- a pour objectif d'apporter des réponses et des solutions concrètes aux attentes des populations de l'arrondissement d'Istres sur les questions de Santé-Environnement. Dans ce cadre, le SPPPI va instaurer un dialogue constructif, au travers d'une large concertation, entre les parties prenantes dont les habitants des 21 communes du pourtour de l'Étang-de-Berre et impulser de nouvelles actions à mettre en place pour réduire les émissions, mieux réglementer, améliorer l'offre de soin, mieux communiquer, etc. Le S3PI a pour rôle de piloter et coordonner la démarche. La plateforme mise en ligne sur le site du SPPPI dans le cadre de Reponses offrira, d'une part, une information centralisée, indépendante, accessible à tous et fiable au sujet de la situation environnementale et sanitaire de la zone Fos-Étang de Berre et d'autre part, une vue d'ensemble sur les actions en cours pour l'améliorer. Décloisonnant, collégial et inédit, ce projet est financé à parts égales entre l'État, les collectivités et les industriels. La phase de concertation débutera au printemps 2019 et prendra plusieurs formes (micro trottoirs, ateliers avec des associations, forums ouverts, registre dans les mairies, mailing et formulaire en ligne). Le plan d'action santé-environnement de l'État sera enrichi par les résultats de la concertation du projet Reponses qui collectera les attentes des citoyens et des acteurs locaux. Associé aux initiatives des autres acteurs territoriaux (collectivités, industriels, associations,...), ce plan d'action a pour vocation l'amélioration de la qualité de l'air et de la santé des usagers de la zone Fos-Etang de Berre.

L'ensemble des présentations sur le site de la préfecture :

bouches-du-rhone.gouv.fr

6 Bouches-du-Rhône

Samedi 30 Mars 2019
www.laprovence.com

Pollutions : l'ARS lance le dispositif de surveillance des cancers

FOS-ÉTANG DE BERRE C'est l'une des actions annoncées lors d'une réunion présidée par le sous-préfet

C'était une promesse du sous-préfet d'Istres, Jean-Marc Sénateur, en juin de l'année dernière, lorsque avait été restitué le rapport du Conseil général de l'environnement et du développement durable. À cette occasion, les services de l'État avaient présenté leurs axes de travail en s'appuyant sur ce que préconisait ce rapport : en substance, poursuivre les efforts en matière de réduction des émissions polluantes, à proposer un programme territorial sur la base d'un diagnostic partagé par tous les acteurs, à améliorer l'information des populations et à mettre en place un dispositif de concertation renforcé.

Par ailleurs, la multiplication des études sur la pollution et ses effets dans le golfe de Fos et de l'étang de Berre, l'avait conduit à promettre, en effet, d'organiser des réunions de suivi. L'une d'elles s'est tenue jeudi matin en sous-préfecture d'Istres pour faire un point d'étape sur les avancées du plan d'action santé-environnement local, en présence d'élus, riverains, associations, industriels, salariés et experts locaux des sujets sani-



Le 8 mars dernier, un incident avait conduit Naphtachimie à torcher et la communication avait énormément tardé. /PHOTO E.G.

et l'inspection des installations classées ont développé quatre axes de travail en vue de limiter l'impact des émissions d'origine industrielles. "Des axes, expliquent les services de l'État, qui s'inscrivent notamment dans l'étude Scenarii."

L'ARS a annoncé le lancement du dispositif de surveillance des cancers pour lequel le ministère de la Santé a mobilisé les agences nationales d'expertise, l'Institut national du cancer et Santé publique France. L'ARS a également présenté l'observatoire de surveillance de trois cancers dénommé Revela 13 et piloté par Santé publique France et dont les résultats seront communiqués courant 2019.

L'étude sur les aliments reconduite cette année

La Direction départementale de la protection des populations (DDPP) a exposé les résultats du plan de contrôle des aliments (viande de taureaux de Camargue, œufs, viande d'ovins, produits de la pêche, fromages fermiers locaux et coquillages). Elle assure que "tous les résultats étaient conformes aux critères des règlements européens". Toutes ces analyses seront reconduites en 2019. La DDPP annonce qu'"un nouveau plan de contrôle orienté sur les denrées alimentaires animales et végétales produites sur le pourtour du Golfe de Fos-sur-Mer, sera mis en place sur 33 communes selon une méthodologie proposée par l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses)".

AtmoSud a intensifié ses actions de surveillance de la qualité de l'air et va également "renforcer la surveillance des composés d'intérêt sanitaire mis en évidence par le projet Scenarii (COV, particules ultra-fines...)"

Enfin, l'aéroport a mis en exergue la mise en place d'un contrat de fourniture "d'électricité verte", ainsi que le développement des transports en commun et la mise en place d'une alimentation électrique pour les avions "permettant de réduire l'utilisation de moteurs auxiliaires fortement émetteurs". De multiples actions combinées et conduites, promet l'État, dans un souci de concertation globale.

Audrey LETELLIER

L'ARS a présenté l'observatoire de surveillance de trois cancers dénommé Revela 13.

taires. Et de scruter plus avant, les "enjeux majeurs de santé publique, la qualité de l'air et les impacts sanitaires liés aux rejets industriels et aux transports". Ainsi, se sont donc réunis l'Agence régionale de santé (ARS), les services de l'État, AtmoSud, l'aéroport Marseille-Provence et le secrétariat permanent pour la Prévention des pollutions et des risques industriels (SPPPI), pour présenter les actions mises en œuvre, rendues publiques hier soir.

En début d'année, la Dréal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), a engagé une méthode de révision des plans de protection de l'atmosphère (PPA), pour une "meilleure qualité de l'air". Dans un second temps, la Dréal

LE PROJET RÉPONSES

Une concertation avec 21 villes

Le secrétariat permanent pour la Prévention des pollutions et des risques industriels (SPPPI) a présenté le projet Réponses dont l'élément central, dans la construction du plan d'action, est "d'apporter des réponses concrètes aux attentes des habitants de l'arrondissement d'Istres sur les questions de santé et d'environnement". Le SPPPI promet donc d'instaurer "un dialogue constructif", par le biais d'une concertation sur le territoire des 21 communes du pourtour de l'étang de Berre, "afin d'impulser de nouvelles actions pour réduire les émissions, mieux réglementer, communiquer et améliorer l'offre de soins".

Pour ce faire, la plateforme mise en ligne sur le site du SPPPI dans le cadre de Réponses, centralisera l'information promise indépendante et fiable sur la situation sanitaire et environnementale de la zone de Fos et de l'étang de Berre". Un projet financé à parts égales par l'État, les collectivités territoriales et les industriels. La phase de concertation commencera au printemps de cette année sous plusieurs formes (micro-trottoirs, ateliers menés avec des associations, forums ouverts, registres mis en place dans les mairies, courriels et formulaire en ligne).

A.L.

LES TORCHAGES

Éric Diard a interpellé les services de l'État sur l'incident du 8 mars à Naphtachimie qui avait entraîné de fortes fumées noires, et déplore "le manque de communication des services de l'État". Le député de la 12^e circonscription a réclamé "une meilleure information des élus et des habitants". Éric Diard assure que le sous-préfet a reconnu l'erreur de communication. La Dréal aurait admis "une augmentation des torchages intempestifs en 2018".

Quel air, quelle santé pour demain? Participez à la concertation



G. Saucerotte



Partagez cet article



Jusqu'au 13 juin, les habitants du pourtour de l'étang de Berre sont invités à donner leur avis, partager leurs attentes et faire connaître leurs besoins autour de la question de la qualité de l'air et de la santé.

Pour cela plusieurs réunions-forums auront lieu à Istres, Rognac, Châteauneuf-les-Martigues et Vitrolles et des registres sont disponibles dans les mairies. Baptisé Réponses, ce projet vise donc, dans un premier temps à collecter tous les avis laissés par le public et les associations sur la question de la santé/environnement puis, dans un deuxième temps, à y apporter des solutions concrètes. Pour cela, plusieurs acteurs sont parties prenantes de Réponses, notamment, les industriels, les collectivités, la Dreal, l'Agence régionale de santé mais aussi les syndicats ou encore la Métropole. « On va se rendre dans 21 communes de l'arrondissement d'Istres, explique Gwénaëlle Hourdin, déléguée générale du SPPPI* qui chapeaute le projet, pour demander aux populations quelles sont leurs attentes, leurs préoccupations, leurs inquiétudes. L'objectif sera ensuite de pouvoir construire un plan d'action sur cette base-là. Nous avons donc besoin de la mobilisation la plus importante possible ». Particuliers et associations ont jusqu'au 13 juin pour faire part de leur opinion.

Jouer le jeu

"Il était important de nous engager dans ce projet, explique Françoise Eynaud, vice-présidente du territoire du Pays de Martigues. La question santé/environnement est primordiale. On attend beaucoup de cette concertation, mais aussi du panel citoyen qui a été créé pour suivre le déroulé du projet. On souhaite que tout cela débouche sur de nouvelles recherches, de nouvelles réglementations." Pour le SPPPI, de leur côté, tous les participants sont aussi prêts à jouer le jeu. "Les industriels sont motivés, poursuit Gwénaëlle Hourdin. Simplement avant de proposer des actions, il faut savoir où l'on va pour être cohérent avec les attentes des populations."

200 personnes avaient déjà participé à l'enquête préalable menée par le SPPPI sur cette question. Il en était ressortie plusieurs inquiétudes comme la santé des enfants, "mais aussi des interrogations insoupçonnées que beaucoup se posent comme la valeur du patrimoine immobilier", conclut la déléguée du SPPPI.

Quatre réunions forums se dérouleront au mois de juin de 18h30 à 20h. Le mercredi 5 à Istres (Gymnase le podium), jeudi 6 à Rognac (espace St-Jacques), vendredi 7 à Châteauneuf-les-Martigues (Salle BVM) et le samedi 8 à Vitrolles.

Plus d'infos: <https://www.spppi-paca.org/a/443/quel-air-quelle-sante-pour-demain/>

* SPPPI: Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles

Ecoutez l'interview de Gwénaëlle Hourdin, déléguée générale du SPPPI

La Provence

N° 8024

Martigues - Istres

Lundi 3 juin 2019



Pollution de l'air Exprimez-vous!

300 000 habitants du pourtour de l'étang de Berre sont invités à faire part de leurs attentes grâce au projet "Réponses".

POLITIQUE
Démission de Laurent Wauquiez
Les Républicains de la crise au crash
P.11



Lundi 3 Juin 2019
www.laprovence.com

Martigues

3

Qualité de l'air : 300 000 habitants priés de s'exprimer

Des réunions, des micros-trottoirs, des ateliers, un site... C'est pour recueillir les attentes des habitants de 21 communes qu'est organisée cette semaine la première phase du projet Réponses

En matière d'information sur la qualité de l'air, quelles sont les attentes des 300 000 habitants du pourtour de l'étang de Berre? C'est pour mieux le savoir qu'est né le projet "Réponses", (pour Réduire les POLLUTIONS en Santé Environnement). Construit par le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI), il est aussi une réponse à toutes les inquiétudes légitimes après la publication d'études en série sur les impacts de la pollution sur notre vie quotidienne, et surtout notre santé. Que ce soit "Scenarii", faite par l'Etat, qui avait souligné un "état de santé fragilisé", "Fos Epséal" qui concluait qu'à Fos et Port-Saint-Louis, les habitants étaient plus malades de cancers, de diabètes et d'asthme, de l'étude Index, ou celle sur les aliments menée par l'association ADPGLF, toutes avaient eu un impact sur la population concernée.

Tout cela avait provoqué une réaction, qui tenait en une nécessité, celle d'être mieux informé. Or, pour la pollution de l'air, comme pour les liens entre santé et environnement, les réponses ne peuvent pas être simples, ni simplistes. Le projet "Réponses" a donc toute sa place, et va entrer cette semaine dans une phase active, celle de la collecte des attentes des habitants. Ce qui n'est pas une mince affaire.

Concrètement, le SPPPI a décidé d'employer les grands moyens, et de diversifier les moyens de procéder. Autour de l'étang, quatre réunions sont donc programmées, ainsi que des ateliers pour les associations. Innovation: les micros-trottoirs, qui consistent à aller directement à la ren-

Projet «Réponses» : le calendrier

REUNIONS-FORUM

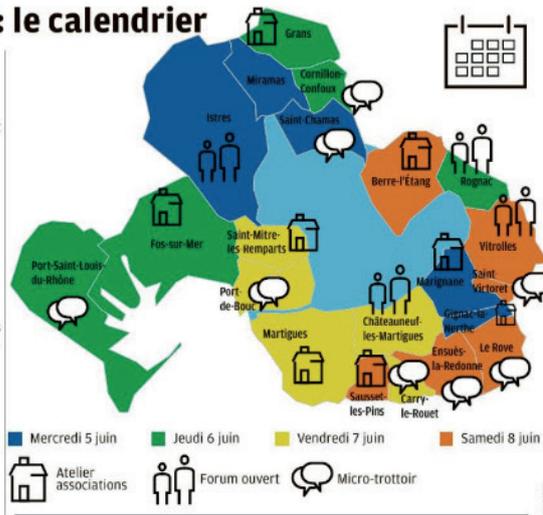
- **Chaque jour de 18h30 à 20h** : échanges ouvert à tous les citoyens autour de la qualité de l'air et la santé-environnement
- **Mercredi 5 juin** : Istres
- **Judi 6 juin** : Rognac
- **Vendredi 7 juin** : Châteauneuf-les-Martigues
- **Samedi 8 juin** : Vitrolles

MICRO-TROTTOIRS

- **Chaque matin** : dialogue avec les citoyens dans les points animés des communes et sur les sites industriels d'ArcelorMittal et Lavéra
- **Mercredi 5 juin** : Saint-Chamas
- **Judi 6 juin** : Cornillon-Confoux, Port Saint-Louis
- **Vendredi 7 juin** : Port de Bouc, Carry le Rouet
- **Samedi 8 juin** : Le Rove, Ensus-la-Redonne, Saint-Victoret

ATELIERS ASSOCIATIONS

- **Chaque après midi de 16 à 18h** : échanges avec animateurs et adhérents des associations pour identifier comment la qualité de l'air impacte leur vie



contre des habitants dans des lieux publics, voire aux abords des sites industriels de Lavéra ou d'ArcelorMittal, à Fos-sur-Mer.

Financée à parts égales par l'Etat, les collectivités et les industriels, le dispositif est ambitieux, et complété par le dépôt de dossiers dans les mairies. On peut aussi contribuer directement sur le site du SPPPI. Du succès populaire de cette concertation dépend beaucoup la suite de la démarche, atten-

due par les industriels, qui veulent témoigner directement de leurs investissements pour réduire leurs émissions, comme des élus, toujours en contact de proximité avec "leurs" habitants. "On ne peut que se réjouir d'une telle initiative, insiste Pierre Dharréville, député. Nous voulons savoir ce qui se passe réellement, pour ensuite pouvoir agir. L'appropriation populaire de ces enjeux, c'est important."

Éric GOUBERT

Maires et adjoints en première ligne

"Dépasser le débat, et pouvoir aborder ce sujet technique complexe", c'est l'attente que formule Béatrice Aliphant, maire de Saint-Mitre, sur cette démarche novatrice, première du genre. "Il faut arriver à fournir des réponses compréhensibles par chacun", insiste-t-elle. Ce que dit aussi Dominique Taguelmint, adjointe aux risques à Vitrolles: "Ramener l'info la plus claire possible, même si en termes de concertation, on connaît les limites de l'exercice". "Il faut recréer la confiance", indiquent encore René Tassy et Jean-Paul Gay, adjoints à Gignac et Port-Saint-Louis. Ce dernier, ex-salarié à Lavéra, insiste aussi sur la qualité du travail des chimistes, qui n'ont "jamais donné de fausses nouvelles".

L'HUMEUR

Silence Total

Par Éric GOUBERT

Depuis mercredi dernier, la torche de la raffinerie Total de La Mède a repris du service. L'exploitant a visiblement commencé les manœuvres de démarrage de ses nouvelles installations, après 275 millions d'euros d'investissement, de longs mois de travaux, et une polémique toujours en cours sur l'utilisation d'huile de palme importée. Alors que le projet "Réponses" (lire ci-contre) vise à une meilleure circulation de l'information entre industriels, collectivités et Etat, Total est cependant d'un grand silence sur les opérations en cours. Seul son PDG a fait une annonce en fin de semaine dernière, pas forcément entendue par les riverains du site, condamnés pour l'heure à observer cette torche sans avoir davantage d'explications. Sortir de ce silence "Total", expliquer ce qui est en jeu, ce serait bien, d'autant que les industriels regrettent toujours que leurs investissements en faveur de l'environnement n'aient pas assez d'écho. Encore ne faut-il pas donner le bâton pour se faire battre et faire un effort, réel, d'information. C'est un minimum.

L'AGENDA AUJOURD'HUI

● **Exposition "Marguerite Nadal : œuvres récentes"**. Visible jusqu'au 31 août, 8 rue Marcel Galdy (ouvert également le dimanche sur rendez-vous). → Prise de rendez-vous au ☎ 06 11 36 01 42.

● **Exposition "Le goût de Martigues"**. Exposition photographique de Jean-Michel Blasco, visible jusqu'au 26 juillet, au théâtre des Salins. Visible selon les horaires du théâtre.

DEMAIN

● **Atelier de la démocratie**. Partage de réflexions entre citoyens et associations, à la Maison des jeunes et de la culture, de 18h à 20h. → Renseignements au ☎ 04 42 07 05 36.

Graphisme: Lucie Gramaga

300.000 habitants autour de l'étang de Berre invités à s'exprimer sur la pollution de l'air

Mardi 4 juin 2019 à 10:17 - Par Camille Payan, France Bleu Provence



C'est une vaste consultation citoyenne qui est lancée dans 21 communes autour de l'étang de Berre pour demander aux habitants de faire part de leurs attentes et leurs inquiétudes sur la pollution de l'air. Au total, 300.000 habitants sont concernés.



Les habitants du pourtour de l'étang de Berre sont tous les jours exposés à la pollution industrielle. © Maxppp - LAUNETTE Florian

Berre-l'Étang, France

Le projet a été appelé "Réponses" pour (Ré-duire les Po-llutionS) et il va concerner 300.000 habitants du pourtour de l'étang de Berre. Le but est de recueillir leurs attentes sur la qualité de l'air dans ce secteur très industrialisé. Des réunions, des tables rondes, des ateliers sont organisés par le **SPPPI : secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles** en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour permettre aux habitants de venir faire part de leur quotidien en matière de pollution. Cela peut être par exemple, des retombées de poussières, des odeurs, tous les impacts de la pollution sur notre quotidien.

L'ensemble de ces témoignages va permettre d'établir un diagnostic, comme par exemple un recensement des personnes qui souffrent de maladies même si le lien santé/ environnement n'est pas évident à établir.

Difficile d'établir un lien santé/environnement

Le secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles en Provence-Alpes-Côte d'Azur prévoit aussi d'**aller directement à la rencontre des habitants**, du porte à porte aux abords des sites industriels de Lavéra ou d'ArcelorMittal, à Fos-sur-Mer. A l'issue de cette phase de consultation, un plan d'action sera élaboré explique Gwennaëlle Hourdin la directrice générale du SPPPI.

“ C'est un projet de territoire. L'idée est de mettre à disposition de tous les données qui auront été recueillies et les souhaits. Cela peut être par exemple la mise en place d'un registre des cancers.

Des réunions sont organisées ce mercredi à Istres, jeudi à Rognac, vendredi à Châteauneuf-les-Martigues et samedi 8 juin à Vitrolles.

Toutes les émissions

L'INVITÉ DU GRAND JOURNAL DE FRANCE BLEU PROVENCE

du lundi au vendredi à 7h18



micro & radio © Getty

Gwennaëlle Hourdin Présidente du SPPPI : Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Par France Bleu Provence



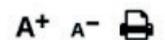
Diffusion du mardi 4 juin 2019

Durée : 3min

Maritima TV : La Quotidienne - L'invité : Gwenaëlle Hourdin 05 06 19



Partagez cet article



Quel air ? Quelle santé pour demain ?

C'est à ces questions que nous vous proposons de tenter de répondre aujourd'hui...

Notre invitée, Gwenaëlle HOURDIN, du Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des risques Industriels, le S3PI.

Elle nous parlera d'une étude baptisée Réponses

4 jours de rencontre et concertation avec les habitants des 21 communes de l'Étang de Berre... 300 000 habitants....

À la une du JT, le point sur les travaux du pont levant à Martigues



G. Ramelot



Partagez cet article



A+ A-



REPONSES entre en phase « Questions directes »

Écrit par Jean-Christophe BARLA Publié dans Territoire

La concertation sur la pollution de l'air autour de l'étang de Berre débute cette 1^{ère} semaine de juin. Tous les participants sont bienvenus pour exprimer leurs préoccupations.

Ironie de l'actualité : le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI) a présenté le 29 mai la concertation sur la qualité de l'air sur le pourtour de l'étang de Berre au moment où Total procédait à des « épisodes de torche » sur ses installations de La Mède (notre photo). La direction s'en était excusée en amont, en rappelant que « l'utilisation de la torche reste indispensable car elle assure la sécurité de l'ensemble des unités de production ». Mais la fumée noire était visible de très loin. Il va donc falloir beaucoup de pédagogie du 5 au 8 juin lors des échanges programmés sur 21 communes de l'arrondissement d'Istres autour de la question « Quel air, quelle santé pour demain ? ». Cette 1^{ère} concertation publique découle du projet REPPONSES (pour Réduire les Pollutions en Santé Environnement). Elle va se décliner en huit ateliers, quatre forums et neuf micros-trottoirs en vue de collecter les préoccupations de la population. L'idée est d'impliquer une grande variété de citoyens, pas seulement les sympathisants des associations environnementales. « Pour établir un plan d'actions concrètes fin 2019, nous nous devons d'aller préalablement au plus près des personnes, les entendre exprimer leurs attentes... Ce dispositif inédit, c'est un socle pour tout le processus, voulu par les cinq collèges du SPPPI, l'Etat et ses services, les industriels, les associations, les collectivités territoriales et les syndicats de salariés » explique Gwenaëlle Hourdin, déléguée générale du SPPPI Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'enquête d'opinion diffusée en début d'année via le site web de la structure a recueilli moins de 250 réponses. Il fallait approfondir l'initiative. « Les formules de participation sont plurielles. Des registres seront également accessibles dans les mairies » insiste Karine Oudot, chargée de la communication. La parole sera libre : aucune présentation n'est prévue par l'un ou l'autre des collèges afin de ne pas orienter les propos. Un panel citoyen vérifiera la fidélité du rendu des discussions aux côtés d'un représentant de la Commission Nationale du Débat Public. D'autres ateliers spécifiques se tiendront en octobre 2019 sur la base des remontées de ces échanges. Et le plan d'action sera discuté en réunions publiques en novembre.

Recréer la confiance

Malgré ces efforts, tout le monde a conscience de la difficulté de la tâche. Pour Jean-Paul Gay, retraité de la chimie à Lavera et adjoint au maire de Port-Saint-Louis-du-Rhône, « la population ne fait plus confiance, c'est compliqué de l'attirer sur de telles réunions ». « Cette concertation sera réussie uniquement s'il y a du monde. Sinon, il y aura des frustrations » avertit René Tassy, conseiller municipal de Gignac-la-Nerthe. Les échanges pourront se prolonger à la rentrée, lorsque des pistes d'actions émaneront. Maire de Saint-Mitre-les-Remparts et vice-présidente de la Métropole, Béatrice Aliphart espère voir émerger demain des modalités d'échanges plus continues et simplifiées. Elle propose d'insuffler « une culture des problématiques industrielles du territoire » dès l'école, avec les familles. « L'éducation à l'environnement doit se bâtir avec les jeunes » dit-elle, convaincue que là réside le futur équilibre entre économie, santé et écologie, et une perception plus mature de ces « sujets techniquement complexes » souvent victimes d'interprétations ou informations « galvaudées ou orientées ».

Programme des réunions et ateliers sur www.spppi-paca.org. Pour s'exprimer : concertation@spppi-paca.org.

À Istres, la population sceptique face au processus de concertation sur la pollution

Des ateliers de concertation sur la pollution autour de l'étang de Berre se déroulent jusqu'à samedi dans 12 communes. Le dispositif global, baptisé « Réponses », doit durer jusqu'en octobre et déboucher sur un plan d'action, sur lequel industriels, Etat et collectivités locales ont promis de s'engager pour réduire les pollutions.



Photo Nina Hubinet.

Par Nina Hubinet, le 7 Juin 2019

Lien : <https://marsactu.fr/a-istres-la-population-sceptique-face-au-processus-de-concertation-sur-la-pollution/>

Il faut longer des rangées de maisons en construction sur le chemin du Capeau, à Istres, pour trouver le gymnase le Podium, flambant neuf. Mercredi soir, une quarantaine de personnes viennent de s'installer dans la salle dédiée à cette première « réunion – forum » du dispositif de concertation Réponses (pour Réduire les Pollutions en Santé Environnement) quand Yves Garcia, adjoint au maire d'Istres en charge de l'Environnement, prend la parole. *"Cette démarche de concertation, ce n'est pas un projet de plus qui n'aboutira à rien, assure-t-il. Il s'agit de construire un plan d'action réaliste, à appliquer dans le plus court terme."*

Gwenaëlle Houdin, déléguée générale du Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI), structure qui a lancé, avec l'appui de la Préfecture et de l'Agence régionale de santé, la concertation, lui emboîte le pas :

Il s'agit de recueillir vos inquiétudes autour de la pollution et d'apporter des solutions concrètes. Il y a tous les leviers d'action autour de la table : la Dreal, tous les industriels, toutes les collectivités locales... Réponses a été mis en place pour sortir par le haut de la situation de tension qui existe actuellement autour de l'étang de Berre. Devant un "mur à palabres" où des post-it fluos attendent les contributions, l'animateur de la réunion, Renaud Dupuis, du cabinet Neorama (mandaté par le SPPPI pour piloter Réponses), décrit ensuite le dispositif : un questionnaire en ligne destiné aux habitants, la désignation d'un panel citoyen pour suivre la démarche de bout en bout, quatre réunions-forums ouvertes au public, huit ateliers avec des associations locales et neuf micro-trottoirs, à la sortie des usines notamment. Des actions qui couvriront 21 communes du territoire, de Port-Saint-Louis-du-Rhône à Vitrolles en passant par Rognac, Fos-sur-Mer, Sausset-les-Pins ou Martigues...

Série d'études

La "situation de tension" autour de l'étang de Berre est liée, comme le décrit Gwenaëlle Houdin, à la publication

ces trois dernières années de plusieurs études sur l'état de santé des habitants de la région, la pollution de l'air ou des aliments locaux (Fos-Epseal, Index, Scenarii, étude associative sur les produits AOC du territoire). Elle pointe aussi la médiatisation des questionnements des habitants sur ce sujet. Questionnements qui ne tardent pas à resurgir, dès que le micro passe dans l'assistance. *"Il faudrait avoir des informations en temps réel sur la pollution, en fonction des vents"*, lance une première personne. *"C'est une bonne idée, mais comment garantir la fiabilité de ces informations ?"*, rebondit Florence, une habitante de Fos-sur-Mer. *"On connaît tous des gens qui travaillent dans l'industrie, et ils disent tous que les données transmises par les industriels sont falsifiées."*

À lire : notre dossier sur la pollution industrielle

Un autre habitant, membre de l'association Étang nouveau, exprime lui des doutes sur *"l'honnêteté intellectuelle"* de la concertation. *"Est-ce que l'objectif n'est pas de noyer le poisson ?"* Puis c'est au tour d'un médecin généraliste d'Istres : *"Cela fait trente ans qu'on réclame un registre des cancers, et l'ARS se décide seulement maintenant ? C'est un scandale... Est-ce qu'on a lancé cette démarche pour nous faire patienter encore ? On sait très bien quels sont les problèmes et ce qu'il faut faire. À Fos, il y a 17 usines Seveso. Il suffit de demander à la Sécu la carte des « affections longue durée » : il y a une tâche rouge vif sur notre région"*, s'emporte le docteur. Le « monsieur Loyal » de la soirée recadre alors le débat, rappelant que l'objet de Réponses n'est pas de *"faire une étude"* mais de *"porter un plan d'action"*...

Référendum local et défiance

Après d'autres interventions témoignant de problèmes de santé liés à la pollution, interrogeant la part du trafic automobile ou questionnant l'aspect contraignant, pour les industriels, du futur plan d'action, on passe au deuxième temps de la rencontre. Renaud Dupuis, l'animateur, invite les personnes présentes à rejoindre deux tables, où ils et elles doivent lister sur des post-it leurs *"attentes"* envers Réponses autour de deux thèmes : *"l'information"* sur les pollutions et *"les pollutions autres qu'industrielles"*.

Malgré un temps d'étonnement dans l'assistance quant au choix du deuxième thème, la discussion, toujours vive, prend facilement. *"L'important c'est de travailler ensemble pour arriver à des résultats concrets... Une fois que l'on est autour de la table, les gens se parlent"*, se félicite Renaud Dupuis. Pierre, un habitant de Fos, écrit *"respect de la volonté des populations locales"* sur un post-it. L'une des intervenante de Neorama lui demande de préciser. *"Il faut qu'on soit entendu, pas comme avec l'incinérateur, où 90 % des habitants de Fos avaient voté contre, et pourtant aujourd'hui il nous crache ses fumées..."*

"Je doute beaucoup de l'utilité du processus"

Il suggère alors l'instauration d'un système de pétition et référendum local, ou de créer un *"collège de citoyens tirés au sort"* au sein du SPPPI. À ses côtés, Chantal, 72 ans, acquiesce. Istréenne depuis 45 ans, arrivée avec son mari venu travailler à la Solmer (l'ancien nom d'Arcelor-Mittal), elle dit être venue *"par curiosité"* ce soir... *"Mais je suis très sceptique. Je doute beaucoup de l'utilité du processus. On y arrivera pas tant qu'il n'y aura pas de volonté au niveau national... Les industriels essaient toujours de magouiller pour ne pas donner les vrais chiffres, quitte à payer des amendes."*

À l'inverse, Valérie, quadragénaire qui vit à Saint-Mitre et fait partie du panel citoyen, pense que la méthode de Réponses est *"innovante"* et a bon espoir que la parole des citoyens soit prise en compte. *"L'idée, ce n'est pas d'opposer. Les industriels c'est aussi l'emploi, l'économie... Il faut les amener vers d'autres pratiques"*, plaide celle qui est urbaniste. Lila, commerçante à Istres, ne conteste pas l'importance de l'enjeu économique, elle dont les deux frères travaillent dans l'industrie. Mais cette mère de trois enfants, qui s'est prêtée de bon cœur au jeu des post-it, dit avoir une *"grande défiance"* envers les pouvoirs publics. *"L'impact de la pollution est toujours minimisé. Je suis forcément anxieuse, quand je vois mes neveux qui ont tous des allergies, les cancers chez des proches de plus en plus jeunes... J'ai aussi une cousine dont la fille est née avec une main malformée. Et les médecins évoquent la possibilité d'une cause environnementale."*

Un peu plus de deux heures après le démarrage de la réunion, les participants rangent les tables et les chaises et s'apprêtent à regagner leurs voitures. Le député communiste Pierre Dharréville se veut optimiste. *"Ce que l'on a vu ce soir est un bon démarrage. Il y a un besoin absolu de transparence, et d'obtenir des réponses et d'aller chercher celles que l'on n'a pas, par exemple en menant des enquêtes publiques sous contrôle citoyen. Il faut vraiment qu'il se passe quelque chose."*

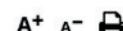
Pollution : nouvelle tentative pour améliorer la qualité de l'air



U. Téchené



Partagez cet article



Quelle air est-il ? Et quelle santé pour demain ? La grande concertation organisée par le SPPPI sur les conséquences de la pollution atmosphérique sur le pourtour de l'étang de Berre et le golfe de Fos arrive à son terme ce jeudi.

A travers "Réponses", tel qu'est baptisé ce projet, le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles PACA entend bien (faire) améliorer la qualité de l'air. Pour cela il a déployé de multiples dispositifs, à commencer par son [formulaire d'expression citoyenne](#) en ligne depuis plusieurs semaines, suivi de rencontres diverses avec les citoyens tels que des forums de travail, des "micro-trottoirs" avec la population ou des ateliers avec les associations ; cela dans 21 communes du pourtour de l'étang de Berre et du golfe de Fos en englobant la Côte Bleue. L'idée est de recueillir les attentes de la population, de les analyser et de les hiérarchiser. Puis grâce à un plan d'actions, d'apporter le maximum de réponses et surtout, de solutions concrètes aux préoccupations exprimées.

Au travers des questions posées lors des différents dispositifs, deux tendances surgissent qui dessinent soit un verre à moitié vide, soit à moitié plein. Dans le premier cas, les personnes soulèvent les problèmes d'informations, voire mettent en cause la démarche même du SPPPI-PACA: "pourquoi aujourd'hui et pas hier?". Dans le deuxième cas, elles jouent le jeu de la concertation en parlant de leurs préoccupations (qualité de l'air, véracité des contrôles des industries, politique des transports, santé...) et participent aux ateliers afin d'y faire émerger des bribes de solution.

Le SPPPI, créé il y a 40 ans, entend crédibiliser sa démarche. Le comité de pilotage du projet "Réponses" réunit aussi bien des associations environnementales comme l'ADPLGF que la Métropole Aix-Marseille, différentes mairies, la DREAL ou l'ARS-PACA, le GPMM, le GMIF (Groupement Maritime et Industriel de Fos), des syndicats... entre autres. De plus, un panel citoyen est intégré au projet, groupement d'habitants volontaires chargé de veiller à la fidélité du rendu. Enfin, un garant désigné par la Commission Nationale du Débat Public (interview en vidéo) a pour mission de veiller à la sincérité du projet de A jusqu'à Z.

Pour la région avec ses habitants l'enjeu est de taille : "Réponses" est-il une concertation de plus qui fera "pchittt" dans les prochains mois ? Ou est-ce, enfin, LA démarche qui accélérera les actions en faveur de la qualité de l'air et de la santé de tous ? Verdict à suivre prochainement avec un pré-bilan en fin de mois et un plan d'actions attendu fin 2019.

Judi 13 juin donc, dernier jour pour le formulaire d'expression du SPPPI-PACA.

Pollution du Golfe de Fos La deuxième couche



Le deuxième volet d'une étude participative (Fos-Epseal) met à nouveau en évidence les problèmes de santé dont souffrent les habitants exposés aux polluants industriels. **P.3**

DANS LE DÉPARTEMENT
La moitié des trésoreries menacée de fermeture



Photée par Bercy, la Direction régionale des finances publiques envisage de supprimer onze des vingt-deux centres des impôts dans les Bouches-du-Rhône d'ici 2022. Les agents ont manifesté hier à Marseille. **P.8**

Mercredi 19 juin 2019
www.laprovence.com

Golfe de Fos 3

Fos Epseal persiste et signe

L'étude franco-américaine, tant décriée il y a deux ans, a complété les résultats enregistrés à Fos et Port-Saint-Louis avec ceux de Saint-Martin-de-Crau. À 30 km de la zone industrielle, la pollution y aurait aussi des effets sur la santé

Aux États-Unis, la méthode est connue et éprouvée "depuis trente ans". En France, depuis deux ans. En 2017, le premier volet de "Fos Epseal" avait été fortement critiqué par des organismes d'État, qui lui reprochaient sa méthodologie. Celle-ci repose en effet sur un mélange de sciences, dites participatives, en croisant des données épidémiologiques avec des questionnaires de santé, et des rencontres avec les habitants des villes étudiées. Pour le volet "2" de l'enquête qui visait à ajouter aux données enregistrées à Fos-sur-Mer et Port-Saint-Louis celles de Saint-Martin-de-Crau, deux enquêtes ont ainsi fait du porte à porte questionnaires en main. Elles ont frappé directement chez les habitants. "Toutes les cinq portes", expliquait Maxime Jeanjean, épidémiologiste, lors d'une réunion à Fos-sur-Mer. Comme la veille à Saint-Martin de Crau, c'est en présence d'une trentaine d'habitants que lui et Johanna Lees, socio-anthropologue, ont présenté leurs résultats.

figues, les cas sont plus nombreux dans ce secteur qu'au niveau national. Idem pour le diabète de type 1, alors que pour l'asthme, Fos-sur-Mer et Port-Saint-Louis affichent des taux plus élevés qu'à Saint-Martin.

Dans leur conclusion, les responsables de l'étude Fos Epseal notent que l'état de santé de la population du "front industriel" (Fos et Port-Saint-Louis) est plus dégradé par rapport à celui de Saint-Martin-de-Crau, du fait d'une exposition industrielle plus intense. Bien sûr cependant, puisque la proximité de la zone industrielle, la dispersion des polluants avec le vent ou encore l'exposition à d'autres polluants (comme les pesticides utilisés dans l'arboriculture) provoque son lot de désagréments à Saint-Martin-de-Crau.

"Si nous avons étudié cette troisième ville, c'est à la demande des habitants", expliquait Johanna Lees lors de la réunion par-



CONCERTATION

Les belles promesses de "Réponses"

Dix micros-trottoirs dont trois sur des sites industriels, huit ateliers avec les associations, quatre réunions publiques, le projet "Réponses" a accueilli de très nombreuses réactions. Initié par le secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles, il avait l'ambition, dans cette première phase, de recueillir les attentes de la population riveraine de l'étang de Berre. Devant le site pétrochimique de Lavéra, comme devant l'entrée des écoles,

ce sont cinq enquêteurs qui se sont adressés spontanément à des salariés ou habitants, afin de recueillir leurs avis. Différentes à l'entrée des usines ou devant un public moins confronté à cette production industrielle, les contributions actives (toujours possibles sur le site internet) ont permis de dégager une série d'attentes. "Une information claire, pédagogique, fiable, une communication transparente, notamment sur le respect des normes en matière de

rejets, note Gwenaëlle Hourdin, au SPPPI. Mais surtout, les riverains de l'étang de Berre ont bien conscience que les sources de pollution sont multiples et que le trafic routier y a un rôle. Tout le monde est aussi prêt à agir à son niveau." Les questionnaires sont désormais en cours de traitement, avant une deuxième phase de concertation attendue à l'automne prochain.

E.G.

LA RÉUNION À CHÂTEAUNEUF-LES-MARTIGUES

Une participation active aux ateliers

Le quatrième forum de concertation avec les habitants s'est déroulé à la salle des fêtes Michel Blasco de La Mède. Ce rendez-vous avait pour objectif de recueillir les attentes des riverains du pourtour de l'étang de Berre en matière de qualité de l'air et plus largement des liens à la santé et à l'environnement. Tyna Levraut, adjointe au maire déléguée à l'Environnement, a rappelé que "les bassins de Berre et de Fos-sur-Mer concentrent une impressionnante industrialisation dont la pétrochimie mais aussi des carrières, un réseau routier important, un port maritime avec des porte-containers, des tankers, des paquebots de croisières". Elle a ensuite salué l'initiative du SPPPI, "un projet collégial et innovant qui devrait pouvoir répondre aux attentes légitimes de la population".



La 4^e réunion-forum avec les habitants s'est déroulée à La Mède. **J.N.B.**

sur des organismes indépendants, le besoin de voir des actes et pas que des explications, les marges de manœuvre possibles des entreprises en matière de réduction de l'impact des nuisances.

Une fois les interrogations retranscrites, trois "tables de travail" ont été mises en place autour de différents thèmes. Le premier groupe a alors échangé sur "l'établissement des diagnostics : mesurer et agir". Le second a travaillé, quant à lui, sur "l'information avec intégration des habitants dans la concertation, l'importance du rôle des associations, des citoyens et des collectivités". Enfin, la troisième table s'est concentrée autour de "l'anticipation des installations polluantes et le développement des territoires". Les brainstorming ont été riches en échanges et partages d'idées

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR / EMISSIONS / JT 19/20 Provence-Alpes

A video player interface. The main image shows an industrial facility with smokestacks and a large spherical tank. A play button is centered over the image. At the bottom, there are three blue and white text boxes: "Ici maintenant", "Vivre à la Mède", and "19/20 Provence-Alpes". The "france.tv" logo is in the bottom right corner.

Ici maintenant **Vivre à la Mède**

19/20 Provence-Alpes

france.tv

19/20 Provence-Alpes
Toute l'actualité de la région. Présenté en alternance par Noémie Dahan et Olivier Gerbi....

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR / ÉMISSIONS / Ici, maintenant

ICI, MAINTENANT

Du lundi au vendredi à 11h50 sur France 3 Provence-Alpes



Ici maintenant **Vivre à la Mède** 12/13 Provence-Alpes

france.tv

Ici, maintenant

Rencontre avec avec les personnes vivant autour de l'étang de Berre, près des usines et de la pollution.



ETANG DE BERRE : « TOUT EN PRÉSERVANT L'ÉCONOMIE, IL FAUT CORRIGER LES TRAVERS »

DOSSIER RÉALISÉ
PAR JEAN-CHRISTOPHE BARLA

La croissance économique de la métropole ne peut se passer de l'industrie,
mais les normes et les contrôles s'accroissent sur ses activités.



© J.-C. Barla

« La population réclame une parole fiable et responsable sur l'équilibre entre industrie, santé et environnement »



Alors que la concertation « Réponses » entre dans sa 2e phase en cette rentrée, le sous-préfet d'Istres Jean-Marc Sénateur espère l'affirmation d'engagements concrets pour la fin 2019.

TPBM : Quelle est l'évolution du territoire que vous jugez la plus marquante depuis votre nomination ?

Jean-Marc Sénateur : C'est incontestablement la recherche des points d'équilibre entre industrie et protection des populations et de l'environnement. A mon arrivée, ces sujets-là émergeaient, les associations et les élus locaux s'efforçant

de relayer les inquiétudes et préoccupations des citoyens auprès des autorités publiques. Mais dans ce domaine, dès que vous tirez un fil de la pelote, vous actionnez des phénomènes qui modifient encore ces équilibres... Ici, tout le monde a intégré le fait industriel, les richesses qu'il a créées et continue de créer. Globalement, personne ne réclame de

fermer des usines ou d'arrêter des implantations. Il n'y a pas de remise en cause, comme dans d'autres régions, par exemple en Loire-Atlantique.

Mais tout en préservant l'économie, il faut corriger les travers, les difficultés. En tant que représentant du préfet, je participe à toutes les réunions sur les Plans de prévention des risques technologiques (PPRT) qui permettent de gérer les urbanisations futures et de réduire les risques d'expositions des populations. Je prends part également à toutes les commissions de suivi de site. Je ressens l'état d'esprit, les attentes...

Le souci de préserver la santé des habitants s'est constamment renforcé. On a pu avoir le sentiment que l'Etat n'avait pas agi sur le sujet quand des études comme Fos Epseal (1) ont été publiées en 2017. Mais nous avons déjà intégré et engagé des actions allant dans le sens de la population, sans forcément communiquer. Je me suis donc employé à mieux faire circuler l'information, expliquer ce qui était fait. Nous avons présenté début 2018 les résultats de l'étude « Scenarii » d'Atmosud, menée dès 2014-2015, financée par l'Etat à 80 % via l'ARS [Agence régionale de santé, NDLR], et par la région, et consacrée à l'évaluation des risques liés à la pollution atmosphérique. Elle s'inscrivait dans le cadre du 3e Plan régional santé-environnement.

L'étude épidémiologique Revela 13 sur le suivi des cancers est en cours, le rapport sera rendu public à l'automne. Notre volonté est de donner des résultats fiables, fondés sur une méthodologie sérieuse, qui pourront approvisionner les bases de données. L'Etat se doit d'avoir une parole responsable et fiable sur ces sujets sensibles. Les

autres acteurs qui font des études ne sont pas soumis aux mêmes exigences. C'est la responsabilité de l'État que de traiter ces questions et les prendre en compte.

Beaucoup d'études ont suscité des polémiques. Participent-elles à la pédagogie des citoyens sur ces questions ou ne contribuent-elles qu'à accentuer les inquiétudes ?

Ces travaux ont l'avantage de nous apporter des remontrances du terrain, d'apporter des éléments sur lesquels nos services peuvent orienter leurs recherches. Nous analysons les méthodologies employées, souvent très différentes d'une structure à l'autre. Nous prenons en compte ces alertes pour voir si des actions correctrices s'imposent ou exigent une adaptation des normes, voire une orientation des politiques publiques. Nous avons ainsi accentué les contrôles sur les produits de l'agriculture, à la suite des prélèvements effectués par l'ADPLGF (2).

Dans son étude, Fos Epseal a établi une méthodologie à partir d'entretiens avec un échantillon d'habitants, à raison d'une maison sur cinq. Ses résultats nous ont intéressés, mais nous avons voulu savoir comment ils avaient procédé et comment les exploiter, d'autant plus qu'on touche à des pathologies délicates comme les cancers. Nous ne pourrions pas stopper le trafic des poids lourds ou les activités industrielles. Mais quand Atmosud localise des émissions ou des composants en quantité anormale sur une zone, même si ce ne sont pas ceux qui sortent directement des cheminées, nous pouvons solliciter l'industriel pour établir un plan d'action contre ces émissions diffuses ou l'inciter à de la

maintenance. Nous faisons ce travail avec Fluxel, sur les terrains pétroliers, notamment pour maîtriser ces émissions diffuses au branchement et débranchement des bateaux.

Les riverains des sites industriels redoutent l'effet cocktail. Des associations réclament que l'Etat ne délivre pas d'autorisation d'exploiter à de nouvelles usines sans se pencher sur le cumul de polluants. Comment répondre à cette demande ?

Personne ne sait aujourd'hui comment définir cet « effet cocktail ». L'accumulation et l'approfondissement des connaissances sanitaires, les croisements de données et de fichiers permettront de mieux comprendre les combinaisons de produits entre usines voisines et de déterminer la potentialité

« LE SOUCI DE PRÉSERVER LA SANTÉ DES HABITANTS S'EST CONSTAMMENT RENFORCÉ. ON A PU AVOIR LE SENTIMENT QUE L'ETAT N'AVAIT PAS AGI SUR LE SUJET [...] JE ME SUIS DONC EMPLOYÉ À MIEUX FAIRE CIRCULER L'INFORMATION, EXPLIQUER CE QUI ÉTAIT FAIT. »

d'un tel effet cocktail. Mais nous sommes sur un territoire extrêmement complexe qui implique de prendre en compte une multitude d'activités, pas seulement l'industrie, d'estimer leur rôle précis dans les pollutions... Nous ne découvrons pas cette problématique. Dans son rapport présenté en juin 2018, le Conseil général de l'environnement et du développement durable recensait toutes les études effectuées autour de l'étang de Berre. On pouvait constater que ces questions de santé et d'environnement sont abordées depuis des décennies et que ce

territoire a toujours été pionnier dans l'instauration de mesures ou d'organismes de surveillance ou de concertation. Ce rapport soulignait aussi le besoin d'information des populations.

L'initiative de la concertation « Réponses », menée par le SPPPI (3), en découle. Il ne s'agit pas d'endormir les gens, mais de transmettre une information fiable. Elle n'était pas facile à mettre en œuvre : il fallait déterminer les objectifs, établir les modalités de son déroulement, trouver les financements, décider qui la coordonnerait... Mais cela a été fait et nous suivons son évolution. « Réponses » devrait aboutir à des engagements en fin d'année.

N'oublions pas non plus que le registre des cancers a été acté par la Direction générale de la santé et l'Anses (4). Aujourd'hui,

le suivi des maladies se fait au travers de l'analyse des prescriptions et des examens par l'Observatoire régional de la santé (ORS). Cela s'opère de manière indirecte, par déduction. Un suivi exhaustif, territorialisé, personnalisé est compliqué, puisque notre pays reste très soucieux de confidentialité et de préservation des libertés individuelles. On ne peut pas imaginer mettre en face d'une pathologie des noms et des adresses... L'ORS collecte néanmoins des données sans s'affranchir de ce principe supérieur de protection du secret médical.

Est-ce que ces préoccupations ne risquent pas de nuire aux projets d'implantations industrielles à un moment où collectivités et Etat veulent réindustrialiser ? Comment abordez-vous les dossiers des éventuels investisseurs quand la métropole évoque une quinzaine de projets à l'étude après l'appel à manifestation d'intérêt « Provence Industry'Nov » ?

Le territoire s'est bien organisé, l'information circule bien, les mécanismes sont bien établis entre les différents acteurs appelés à un moment ou un autre d'une procédure à examiner des projets, attribuer des terrains, des permis ou des autorisations... Nous intervenons ainsi avec Provence Promotion sur plusieurs dossiers en ce moment, outre Quechen souvent évoqué. Régulièrement, nous effectuons des points sur les procédures, les échéances, la bonne coordination des phases d'instruction, les délais d'autorisation administrative, même si les industriels voudraient toujours aller plus vite. Nous nous assurons à travers les comités de coordination que je préside que le porteur de projet ne manque pas une étape, au risque de compliquer ou retarder la procédure ensuite. Ce suivi aussi pointu n'est pas systématique, tous les projets n'ayant pas le même niveau de complexité. Car l'industriel a besoin de cette visibilité sur les temps nécessaires jusqu'à l'attribution de l'autorisation. Nous avons, par exemple, procédé ainsi avec Kem One récemment pour son projet de développement du site de Fos-sur-Mer. L'association Piicto (5) est devenue aussi un interlocuteur précieux, notamment pour les PPRT ou sur les pistes d'économie circulaire, présente de longue date sur le territoire, ➡➡

Une action en "troubles du voisinage" contre des industriels de Fos-sur-Mer

JEAN-CHRISTOPHE BARLA | ARCELORMITTAL, KEM ONE, BOUCHES-DU-RHÔNE, PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, ENVIRONNEMENT |
PUBLIÉ LE 08/10/2019 À 13H00

L'initiative de 14 habitants contre ArcelorMittal, Esso, KemOne ou Dépôts Pétroliers de Fos s'ajoute à la plainte contre X pour "mise en danger de la vie d'autrui" déjà déposée auprès du TGI d'Aix-en-Provence. Elle se téléscopie avec la concertation « Réponses » sur un plan pour réduire la pollution de l'air autour de l'étang de Berre qui entre dans sa deuxième phase.



Problèmes de voisinage pour les Industriels de Fos-sur-Mer.

La gestion confuse de l'accident de Lubrizol à Rouen relance les inquiétudes sur les conséquences des émissions industrielles jusqu'aux abords de la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône). Quatorze habitants viennent d'assigner pour "troubles du voisinage" devant le TGI d'Aix-en-Provence le sidérurgiste ArcelorMittal, la raffinerie Esso, le chimiste Kem One et le site des Dépôts Pétroliers de Fos (DPF).

Leur représentante, Julie Andreu, avocate au barreau de Marseille (cabinet TTLA et Associés), accuse ces industriels de ne pas respecter la réglementation. L'action vient s'ajouter à la plainte contre X engagée par la même avocate en novembre 2018 "pour mise en danger de la vie d'autrui" au nom d'une demi-douzaine d'organisations dont l'Association de Défense et de Protection du Littoral du Golfe de Fos (ADPLGF) et plusieurs dizaines d'habitants. Tous ciblaient "les responsabilités industrielles dans la dégradation de l'état de santé des populations environnantes" et fustigeaient les pouvoirs publics pour leur "inaction".

Dans l'assignation actuelle, ces habitants évoquent un "préjudice d'anxiété", "des conditions d'existence sérieusement impactées" et leurs craintes face au potentiel "effet cocktail" de polluants sur une zone où se mêlent de nombreuses émissions de fumées.

Définir un plan d'actions

La plainte tombe néanmoins au moment où le territoire, sous la coordination du Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI) de Provence-Alpes-Côte d'Azur, conduit une vaste concertation des acteurs publics (Etat, collectivités), industriels, associatifs et syndicaux afin d'établir une feuille de route visant à réduire les pollutions de l'air et à améliorer la santé et l'environnement sur le pourtour de l'étang de Berre. L'ADPLGF et Fare Sud, associées à la première plainte, participent aux échanges.

Baptisée "Réponses", cette concertation a connu une première phase avec les citoyens avant l'été, à travers questionnaires et débats. Elle a débouché à ce jour, selon le SPPPI, sur la mise en place d'une consultation spécialisée pour les pathologies liées aux expositions professionnelles et environnementales, sur l'intensification du suivi des particules ultra-fines et sur l'amélioration des dispositifs d'information de la population. La dernière phase de dialogue avec les citoyens se poursuivra à partir du 7 novembre en vue d'une "lecture critique" des orientations définies et d'établir pour une présentation publique le 12 décembre 2019 un "plan d'action" sur la pollution de l'air, ambitionnant d'apporter des réponses concrètes aux inquiétudes exprimées par les résidents de 21 communes.

LUNDI 14/10/2019 à 09H02 | ÉCOPLANÈTE | FOS-SUR-MER

La pollution mobilise à Fos : un an après, les plaintes s'enchaînent

Plainte contre X au pénal, plainte au civil, démarche individuelle... À Fos-sur-Mer, la pollution mobilise

Par Éric Goubert



La pollution et ses effets sur la santé font l'objet de plusieurs actions en justice, lancées il y a un an par une première démarche au tribunal de grande instance d'Aix. PHOTO BRUNO SOUILLARD

Il y a bientôt un an, une réunion faisait salle comble à la Maison de la mer à Fos. L'association ADPLGF, avec son président Daniel Moutet, ses deux avocats, Mes Andreu et Games, avec le maire de l'époque, René Raimondi, avaient présenté les tenants et aboutissants de la plainte contre X pour "mise en danger de la vie d'autrui". 135 plaignants s'étaient associés à la démarche, déposée le 8 novembre devant le tribunal de grande instance d'Aix en Provence.

Un an plus tard, l'affaire suit son cours. "Nous en sommes désormais à 228 plaignants, avec sept associations et un syndicat, complète Me Julie Andreu. L'affaire est désormais instruite par le pôle santé publique du parquet de Marseille, et par sa section environnement." Un procureur continue d'examiner ce lourd dossier, qui nécessitera encore plusieurs mois avant de donner corps au lancement d'une procédure judiciaire, ou pas. "Nous n'avons pas eu de réponse du parquet, ce qui est normal, complète l'avocate spécialisée. Au bout de cette première étape, trois possibilités : un classement sans suite, le renvoi direct devant le tribunal correctionnel, et la transmission à un juge d'instruction." Des trois hypothèses, c'est évidemment la dernière qui a la préférence des plaignants. "La désignation d'un juge d'instruction serait une bonne nouvelle, puisqu'il aurait le pouvoir de mener des expertises et des auditions. Et nous aurions accès au dossier."

Un an après le déplacement à Aix pour le dépôt de cette plainte, un autre est en ligne de mire, ce jeudi matin, pour une autre procédure, toujours suivie par Me Andreu. "Quatorze riverains ont décidé d'assigner en justice les sociétés ArcelorMittal Méditerranée, Dépôts pétroliers de Fos, Esso raffinage et Kem one pour trouble anormal de voisinage, indique-t-elle. Ils réclament la mise en conformité de ces établissements avec la réglementation, ainsi que la réparation de leurs préjudices." Pourquoi ces sociétés précisément ? "Parce qu'elles ont fait l'objet de rapports de la Dréal, ces derniers mois, pour des dépassements de la réglementation. Tous les documents en attestant seront joints à la plainte." Daniel Moutet, riverain, fera partie des plaignants. Là encore, la procédure sera la première du genre, et aura valeur d'exemple.

Mais cette plainte n'est pas encore déposée, qu'une autre est déjà annoncée, comme l'indiquait *La Provence* dans son édition du 16 mars dernier. La valse en trois temps sera complétée par une action devant le tribunal administratif contre l'État, dont les futurs plaignants entendront dénoncer une "carence fautive dans son rôle de régulateur et de contrôleur". Cette nouvelle procédure pourrait intervenir d'ici six mois.

Un nouveau doc, de Pompidou à la plainte contre X

Après *Fos, les fumées du silence*, film de Nina Hubinet projeté sur France 3 en janvier dernier, qui avait eu droit à une avant-première au cinéma L'Odyssée, *Fos, les révoltés de la pollution*, d'Antoine Dreyfus et Yann Rineau a eu droit au même dispositif, à Fos-sur-Mer, avant sa diffusion demain soir sur France 2 (23h55). Nombreux, le public a pris place dans deux salles du cinéma, pour découvrir ce documentaire de 52 minutes, salué par des applaudissements nourris et de nombreux remerciements en fin de projection.



Les salles du cinéma L'Odyssée étaient bien remplies pour cette avant-première, mardi soir à Fos. PHOTO SERGE GUÉROULT

Quoi de neuf sur le front des documentaires télévisés ? Le film raconte de nouveau la construction et l'expansion de la zone industrielle de Fos-sur-Mer, avec ce discours de Pompidou en ouverture, des images d'ouvriers venus de Lorraine, et de leurs installations parfois précaires. Mais ce sont les témoignages poignants de trois femmes confrontées à des deuils cruels (un mari, un enfant, trop tôt emportés par le cancer) qui retiendront l'attention. *"Trois femmes courageuses, qui ont accepté de témoigner face caméra"*, indiquait le réalisateur Antoine Dreyfus. Ce qui n'est pas le cas d'un homme auteur de révélations sur des pratiques douteuses dans l'industrie, où on aurait pour habitude de falsifier les relevés de mesures de pollution. D'ores et déjà, ce passage, comme d'autres relatifs à la qualité de l'air et aux conditions de travail à la cokerie a fait réagir la direction d'ArcelorMittal qui *"réfute catégoriquement les accusations diffamatoires de manipulation des mesures ou de falsification des chiffres des mesures. Les salariés d'ArcelorMittal travaillent avec professionnalisme et conscience et de telles dérives n'ont jamais été constatées. ArcelorMittal s'interroge sur d'éventuelles motivations personnelles du témoin qui s'exprime à visage couvert dans le reportage : il s'agit, selon toute vraisemblance, d'un ancien salarié du site licencié il y a plusieurs mois pour malversations financières."* ArcelorMittal ajoute : *"Compte tenu de nombreuses déclarations inexactes et trompeuses véhiculées dans le documentaire, la direction se réserve le droit d'agir en justice"*. Figures emblématiques de cette lutte fosséenne, Daniel Moutet, président de l'association ADPLGF, René Raimondi, maire à l'époque du tournage, apportent leur éclairage. Un représentant de l'industrie, Marc Bayard, aujourd'hui vice-président du GMIF après avoir été délégué général de l'Union des industries chimiques, apporte aussi ses commentaires.

Tourné pendant un an, le documentaire de 52 minutes égrène les soupçons qui pèsent sur l'attitude de l'Etat et des industriels. Avec de superbes images aériennes, le film illustre aussi la dualité fosséenne où, l'été, on se baigne avec vue sur les tankers, les bacs de stockage dans le dos. Et où plusieurs études (Scenarii, Epsal) ont mis en évidence la prégnance de la pollution dans le secteur.

La démarche "Réponses" passe à la phase concrète

Réunir autour d'une table l'industrie, des collectivités, l'État, des associations et des syndicats pour élaborer une feuille de route visant à réduire les pollutions de l'air et améliorer la santé environnement autour de l'étang de Berre, c'est l'objectif du projet "Réponses", lancé au printemps dernier par le "SPPPI", le secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles. Face à la multiplication des études (lire ci-dessous), des plaintes, et des reportages, télévisés ou pas, la nécessité de lancer un processus de concertation d'un nouveau genre s'est fait jour. Après une première phase de concertation, une seconde arrive début novembre pour finaliser le plan d'actions, qui sera présenté le 12 décembre. L'intensification du suivi de particules ultra-fines en fait partie, comme la création d'une consultation spécialisée à Port-de-Bouc, en lien avec l'hôpital de Martigues.

Les partenaires sont : pour les associations, "ADPLGF", Fare Sud et Eco-relais, pour les collectivités : la Métropole, les mairies de Vitrolles et Fos-sur-Mer. Pour l'État, la DREAL et l'ARS PACA, le Grand Port Maritime de Marseille, pour les industriels : le Groupement Maritime et Industriel de Fos (GMIF) pour les syndicats : la CGT et FO auxquels s'adossent, à titre d'experts, le Cerege, AtmoSud, le CIAS du Pays de Martigues et l'Institut Eco-Citoyen.

ÉTANG DE BERRE**Concertations
pour un plan
de réduction
de la pollution**

Les habitants du pourtour de l'étang de Berre sont conviés à un temps de concertation autour du plan d'actions co-construit mené par le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI) pour réduire les pollutions et améliorer la santé-environnement. Une phase de dialogue avec les citoyens est lancée pour finaliser ce plan. Ce dispositif de concertation à l'échelle des 21 communes du pourtour de l'étang de Berre invite l'ensemble des citoyens, habitants et salariés à venir apporter leur contribution. Prochains rendez-vous le jeudi 7 novembre, de 18h à 20h30 : Espace l'olivier, Zone d'activités du Tubé, 32 rue des Taillandiers à Istres ; le vendredi 8 novembre, de 18h à 20h30 au Best Western Marseille-Aéroport, et à Vitrolles ; et le samedi 9 novembre, de 9h30 à 12h : Cinéma multiplexe Le Palace, ZAC des Plaines de Figuerolles, à Martigues. Plus d'une centaine d'actions répertoriées pour répondre aux attentes exprimées par la population au 1^{er} semestre 2019. Le plan d'actions sera livré le 12 décembre à l'issue d'un dispositif participatif conduit pendant 12 mois avec les habitants et usagers du territoire. REONSES fédère les acteurs de l'industrie, des collectivités et de l'État, des associations et des syndicats pour la co-élaboration de cette feuille de route. Plus d'infos sur www.spppi-paca.org.

Projet « Réponses », le grand débat de l'industrie polluante

ÉTANG DE BERRE

La consultation des riverains des industries du pourtour de l'étang de Berre se poursuit pour débattre pollution et santé. Trois nouvelles réunions du projet « Réponses » ont lieu cette semaine, avec plus ou moins d'attentes selon les participants.

Le dispositif suffira-t-il à faire oublier la récente assignation en justice de quatre industriels du bassin pour leurs émissions polluantes ? Sur le pourtour de l'étang de Berre, le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI) lance cette semaine la deuxième phase de son projet Réponses, grande consultation menée sur 21 communes du littoral dédiée aux impacts de la pollution industrielle sur la santé. En juin, quelque 600 citoyens auront pu faire remonter leurs « doléances » sur le sujet lors de la première phase. Gros intérêt de la démarche : en plus du Groupement maritime et industriel de Fos (Gmif), ces rencontres réunissent des représentants de l'État, des municipalités, des syndicats et des associations du bassin...

Pour Jean Hetsch, maire PS de Fos-sur-Mer, « s'ils en sont



Pour les militants de la protection du golfe, un des points de blocage de ces réunions reste le sujet tabou de « l'argent que comptent investir les industriels contre la pollution ». PHOTO AFP

largement responsables, on ne peut pas dire que les industriels ne font rien contre la pollution. Mais ils doivent le faire savoir, pour ne plus être pointés du doigt. »

Vers un renforcement des contrôles ?

Dans un même souci de transparence, l'élu espère que Réponses permettra aux pouvoirs publics d'accroître leur vigilance sur les rejets polluants. « Leurs équipes de contrôle sont aujourd'hui en sous-effectifs. En attendant, on réclame un auto-contrôle avec la marge d'opacité que cela suppose. »

Sur les premiers résultats de

Réponses, Gwenaëlle Hourdin, déléguée générale du SPPPI cite les dernières études d'Atmo Sud, association de surveillance de la qualité de l'air, sur les effets sanitaires de certains polluants industriels du bassin. « Par la concertation, l'État a pu se saisir de ces résultats pour émettre un nouvel arrêté qui imposera aux industriels de réduire leurs émissions de composés organiques volatiles. » Président de l'Association de défense et de protection du littoral du golfe (ADPLGF), Daniel Moutet déplore, lui, l'absence des industriels eux-mêmes à ces réunions. « C'est un peu fausser la donne puisque le Gmif parle au nom de

tout le monde. » Et finalement de personne ? Protagoniste d'un récent documentaire consacré à la pollution du golfe, il ne peut s'empêcher d'émettre quelques réserves sur la portée du projet : « On dirait qu'on parle de tout, sauf d'ArcelorMittal, qui reste le plus gros pollueur de la région. »

Pour vous faire votre avis, les prochaines concertations publiques auront lieu ce jeudi à Istres, de 18h à 20h30 à l'Espace L'Olivier, à Vitrolles vendredi et à Martigues samedi. À l'issue de ces rencontres, un plan d'actions doit être présenté au public le 12 décembre.

Jolan Zaparty

La Provence

N° 8180

Martigues - Istres

Mercredi 6 novembre 2019

Marseille

La chute d'un cadavre des "Stups"

Hier, un ex-commandant de la PJ marseillaise a été condamné à quatre ans de prison dont deux avec sursis pour avoir, en 2016, détourné 52 kilos de cannabis et 2 kilos de cocaïne. Récit de l'irréversible dérive d'un superfllic. **page 7**

"La Provence" distinguée

Ce n'est pas tous les jours que l'on affronte les fantômes de son passé, droit dans les yeux, écrit Delphine Targuy, dans les colonnes de "La Provence". Le 8 novembre dernier. Ce n'est pas tous les jours, mais plus qu'une journaliste est récompensée par ses pairs : notre compatriote a obtenu avec le Grand Prix Vaumonde, l'un des plus prestigieux de la profession, pour son reportage "Pédophile, face à face avec l'oubli". Un récit magistralement écrit, au travers duquel Delphine Targuy raconte la confrontation exceptionnelle de deux hommes et d'un linéaire passé, un homme qui, cinquante ans après, a retrouvé le père qui l'avait abusé sexuellement.



Jazzman et réalisateur, il a notamment coécrit les musiques des films "Willow Smith Baby" et "Gran Torino", réalisés par son père. Il montera mardi prochain sur la scène de La Criée, à Marseille, pour y interpréter "Cinematic", son nouvel album dédié aux musiques de film.

MARTIGUES Pollution: "Réponses" présente ses mesures



SAINT-MITRE Projet de la Zac de l'Anglon acte 1! **p.4**
HANDBALL STARLIGUE Istres veut voir la vie en rose à Toulouse **p.6**
IMMIGRATION Avec ses quotas, Emmanuel Macron



Martigues

Mercredi 6 Novembre 2019
www.laprovence.com

C'EST À ENTENDRE

e jazz sous toutes les coutures



Spiritus Fonktus en répétition avant un concert à Picasso. / N.G.A.

Voici la quatrième édition de Martigue'S Jazz, initiée par mine Lion. Elle aura lieu jusqu'au 7 décembre. Pendant un is, les structures culturelles, de nombreux lieux publics et pri- résonneront aux accents musicaux et festifs proposés par artistes. Beaucoup d'animations et de spectacles seront gras, au site Picasso, à la cinémathèque, à la MJC ou à la média- que. Les spectacles seront payants au théâtre des Salins et au ma Renoir. Le Festival Martigue'S Jazz "c'est l'auberge espa- le" annonce Florian Salazar-Martin, adjoint à la Culture. Il offrira de grands moments. rois concerts spectacles seront proposés au site Picasso dont il du 15 novembre "TraverSons", un concert commenté de rine Mansuy trio. Le 22 novembre, Jean-Jacques Lion sera en mière partie de "Spiritus Fonktus". Il faudra enfin vivre "Les eures du jazz" les 30 novembre et 1^{er} décembre au site Picas- avec "Psaumes 2". usieurs films sont aussi programmés: à la Cinémathèque, dredi 8 à 15h30 "Autour de minuit" de Bertrand Tavernier, cinéma Renoir "Amazing Grace-Aretha Franklin" est prom- né 5 fois, à partir du 29 novembre. Trois concerts sont an- icés, au théâtre des Salins. Nouveauté cette année, l'atelier ique autour du jazz pour les enfants de 7 à 10 ans, les lundis t 25 novembre de 17h à 18h (sur inscription au 04 42 07 32 Les brasseries "Le rendez-vous", et "Les Calens", le resta- t La Grange", invitent à des soirées musicales incomparables s que la MJC accueillera le jeudi matin 28 novembre les en- s avec la compagnie Cœur de Louve. Personne n'est oublié à rtigues: Jean-Jacques Lion et Didier Cerboni feront une tour- dans les EHPAD, les 8, 12 et 13 novembre.

"Réponses" va présenter ses premières actions

POLLUTION Des réunions sont prévues à Istres, Vitrolles et Marignane

C'est dans des lieux un peu inhabituels que le "Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles" (SPPPI) va présenter ses premières mesures, de demain à samedi. Elles nourriront "Réponses" (*), le plan d'actions élaboré depuis plusieurs mois par plusieurs partenaires, avec un objectif désigné: la réduction des pollutions autour de l'étang de Berre, en passant d'abord, pour cette première étape, par la pollution de l'air. Avant la présentation définitive des actions, qui sera annoncée le 12 décembre à Martigues, un temps d'échange est ainsi organisé autour de l'étang en trois points différents pour une "lecture critique" de la version initiale. A Istres, Vitrolles puis Martigues, en deux soirées et une matinée, il sera ainsi possible de découvrir en avant-première les premières mesures (Lire *La Provence* du 25 octobre), comme la mise en place d'une consultation spécialisée par l'hôpital de Martigues, ou la prise en compte de la mesure des particules ultra-fines par Atmosud. Au printemps, 600 personnes ont participé à la première phase de l'opération, ce qui a permis de déterminer 120 attentes, elles-mêmes regroupées en six thématiques: Surveiller et réglementer, réduire les émissions de pollu-



Initiée par le SPPPI, la démarche a associé de nombreux intervenants. Plusieurs actions seront à découvrir lors des trois réunions organisées de jeudi à samedi. / PHOTO SERGE GUÉROULT

LE CALENDRIER DES RENCONTRES
-Jeudi 7 novembre, 18 h-20 h 30 : Espace l'Olivier, Zone d'activités du Tubé, 32 rue des Taillandiers, à Istres.
-Vendredi 8 novembre, 18 h-20 h 30 : Best Western Marseille-Aéroport, D20H, à Vitrolles.
-Samedi 9 novembre, 9 h 30-12 h : Cinéma Multiplexe Le Palace, ZAC des Plaines de Figuerolles, à Martigues.

tion, améliorer la qualité de vie et la santé, informer et sensibiliser, agir et s'impliquer, faire évoluer le territoire. "Réponses" associe dans la même démarche des entreprises, l'Etat, les collectivités, des associations et des syndicats. **E.G.**
(*): Réduire les pollutions en Santé-Environnement

Pollution et impact sur la santé. Donnez votre avis!

SOCIÉTÉ

🕒 08/11/2019 À 10H40

🕒 01:10



1/1 Pollution et impact sur la santé. Donnez votre avis!

Le projet baptisé « Réponses », qui a pour objectif de réduire les pollutions et leurs conséquences, est entré dans une nouvelle phase. Trois réunions publiques sont organisées. À Istres hier soir, puis à Vitrolles (ce vendredi à 18h à l'hôtel Best Western de l'aéroport de Marignane) et à Martigues samedi matin (à partir de 9h30 au cinéma Le Palace)

Tous les habitants du pourtour de l'étang de Berre sont invités à y participer pour s'exprimer sur un plan d'actions concret découlant d'une première phase de consultation. La population veut par exemple plus de transparence, une mesure scientifique de l'impact réel de la pollution sur la santé, une cartographie des pathologies, des taxes pour les pollueurs et des mesures concrètes des industries pour limiter leurs émissions. Elle veut aussi être mieux informée sur la qualité de l'air ou encore pouvoir se déplacer plus facilement en transports en commun.

Une centaine d'actions seront présentées lors des trois réunions publiques cette semaine. Certaines existent déjà, comme la mise en place d'une consultation spécialisée pour les maladies professionnelles à Port-de-Bouc ou encore d'un numéro unique pour s'informer sur la zone industrialo portuaire de Fos. Une fois les amendements des citoyens apportés, le plan d'actions finalisé sera présenté le 12 décembre prochain à Martigues.

www.spppi-paca.org

Photo François Delena



ISTRES. Pollution : le projet « Réponses » face aux craintes et attentes des riverains de l'étang de Berre

Ambiance *brainstorming* hier soir à l'espace Olivier de la zone industrielle d'Istres. Après la grande consultation citoyenne entamée début juin auprès d'habitants des 21 communes du pourtour de l'étang de Berre, un nouveau temps d'échange au projet « Réponses » était organisé par le SPPPI. Les participants ont pu échanger sur des thèmes allant des contrôles à la réduction des émissions de l'industrie, en passant par l'information du public ou la transformation du territoire. Deux nouvelles réunions suivront ce soir à Vitrolles et samedi à Martigues.

J.Z. PHOTO J.Z.

113 actions concrètes pour lutter contre la pollution

ENVIRONNEMENT

🕒 09/11/2019 À 15H44

🕒 00:57



C'est ce qui a été présenté cette semaine aux habitants du pourtour de l'étang de Berre. Trois réunions publiques ont été organisées dans le cadre du projet intitulé « Réponses ». Un projet censé apporter des réponses aux attentes des populations. À Istres, Vitrolles et Martigues ce matin, les habitants de 21 communes différentes ont pu prendre connaissance d'une première ébauche d'actions que les industriels, les pouvoirs publics, les hôpitaux etc devront mettre en place pour répondre aux attentes de la population.

À Martigues, la réunion s'est tenue dans les salons privés du cinéma Le Palace. Pendant près d'une heure et demie, une trentaine d'habitants (des mères de famille, des retraités, des élus, des médecins, des défenseurs de l'environnement, des membres d'association...) a décortiqué une centaine d'actions pour donner son avis et amender ces propositions. La restitution finale du projet Réponses est programmée à Martigues le 12 décembre prochain.

Regardez la vidéo pour avoir une idée de ces actions, la réaction des industriels et des habitants. (Images et interview Caroline Lips pour Maritima Médias).

ENVIRONNEMENT**Des débuts de "réponses"**

Hier matin, dans une salle de réception du multiplexe, était organisée l'une des trois sessions d'ateliers ouvertes à tous (les deux premières s'étant déroulées à Istres et Vitrolles). Il s'agissait, pour les participants (citoyens, associations, élus, salariés...) de porter leur propre regard sur les actions déjà proposées par les structures associatives, l'État, les Mairies, les industriels et les syndicats. Nous y reviendrons ultérieurement.

/PHOTO A.L.



La Provence

N° 8186

Martigues - Istres

Mardi 12 novembre 2019

Séisme de magnitude 5,4 dans le Sud-Est

Stupeur et tremblements



Ambulance à Teillat (Ardèche), hier.

● Une puissante secousse a été ressentie hier dans une grande partie du Sud de la France ● Quatre personnes ont été blessées, dont une grièvement, en Ardèche et dans la Drôme ● Notre reportage au Teillat, où des centaines d'habitations présentent des risques d'écroulement ● Dans la région, l'Ubaye sous haute surveillance. **P.1 & II**

+ La carte des zones à risque en Provence

DISPARITION DE "JACKY LE MAT"

La mort de l'Immortel

Par **ÉRIC MIGUET**

Figure du banditisme marseillais, Jacques Imbert s'est éteint hier à l'hôpital d'Aix. Son histoire avait inspiré le film "L'Immortel", son surnom pour avoir survécu à une tentative d'assassinat en 1977.



Malicieux, il entretenait sa légende à coups de mots choqués et de formules bien pensées. "Les flics sont toujours venus me chercher pour des coups que je n'avais pas faits. Pour ceux que j'avais faits, je n'ai jamais vu personne", disait Jacques Imbert. Il ne le dira plus. Celui qui était considéré, il y a encore quelques années, comme le dernier des parrains marseillais, est décédé hier aux alentours de midi. "Jacky le mat", "Le matou" ou "L'Immortel" - les surnoms qui ont jalonné sa vie - n'est plus. Un décès à l'âge de 89 ans auprès de ses proches et de sa femme Christine dans le centre hospitalier d'Aix.

Constaté par téléphone, notre confrère nous a confié avec beaucoup d'émotion avoir perdu "un grand monsieur". "Un homme à la vie mouvementée", a-t-elle ajouté avant de s'excuser de n'en dire plus. Avec la disparition de Jacky Imbert, c'est tout un pan du banditisme marseillais qui disparaît. Une autre époque dont il avait fait un trait depuis longtemps. Reste sa légende, les récits autour des mille vies de Jacky Le Mat. Le plus connu, le plus incroyable, le plus sanglant a inspiré un livre. Un film a immortalisé l'Immortel. Le surnom n'est pas usurpé. Le 1^{er} février 1977, Jacky Imbert rentra d'une partie de belote. Il gare sa BMW orange dans le parking de la résidence des "Trois carrouelles", à Cassis. Trois hommes cagoulés l'attendent et ouvrent le feu. Jacky Imbert sera laissé pour mort, touché de 20 balles calibre 11,43. Il survit. La légende de l'Immortel vient de naître.

Lire la suite page III

11-NOVEMBRE

L'hommage de Macron aux soldats tués à l'étranger



PHOTO AFP

Écologie
L'Europe... **P.1V**

TURQUIE
11 djihadistes français attendus à Paris **P.1V**

SUPPLÉMENT ÉCO
L'industrie, vrai secteur d'avenir **10 pages**

Déjà 113 actions antipollution

Après Istres et Vitrolles, le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI) a livré les avancées du projet "Réponses" à Martigues.

PHOTO S.P.P.P.I.



OM Ça part de là ?

La victoire (2-1) contre Lyon doit permettre aux Olympiens de voir plus loin. Et plus haut.

PHOTO NICOLA SALVINO **P.25**



MUNICIPALES À MARSEILLE SONDAGE

Martine Vassal toujours devant Bruno Gilles



PHOTO FREDERIC SPIER



Pollution : "Déjà 113 actions mises en œuvre"

Le projet Réponses, en cours d'élaboration, a permis d'identifier 120 attentes

Après Istres et Vitrolles, était venu le temps pour le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI) de livrer les avancées du projet Réponses initié en janvier dernier.

Samedi, c'est dans une salle de réception du multiplexe Le Palace que les participants de ce dispositif se sont retrouvés pour l'ultime phase de dialogues avec les habitants des 21 communes du pourtour de l'étang de Berre. Pour mémoire, cinq collègues (sur le modèle du Grenelle de l'environnement) sont partie prenante du projet Réponses chargé de construire un plan d'actions (les industries, les collectivités territoriales, l'État, les associations et les salariés). "Ce sont les associations qui avaient tiré la sonnette d'alarme", rappelle



Répartis dans six ateliers correspondant aux six thématiques, les participants à la réunion de samedi matin ont pu donner leur avis sur de nombreuses questions liées à la lutte contre les pollutions. /A.L.

Aux associations de "vérifier que les actions répondent bien aux attentes."

Gwenaëlle Hourdin, déléguée générale du SPPPI. Depuis janvier, la concertation a pris plusieurs formes et permis de générer plus de 600 contributions. "Un travail de regroupement a permis d'identifier 120 attentes, explique Alexandre Lion de la Dréal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), que nous avons classées selon six thématiques : surveiller et réglementer ; améliorer la qualité de vie et la santé ; réduire les émissions de pollution ; informer et sensibiliser ; agir et s'impliquer et faire évoluer le territoire. 113 attentes ont déjà trouvé une ou plusieurs réponses", poursuit Alexandre Lion.

Samedi matin, il s'agissait de discuter de la version provisoire du plan d'action qui sera présenté en réunion publique le 12 décembre prochain.

À l'assaut des fuites fugitives...

Parmi les réponses déjà mises en œuvre, figure Scenarii, l'étude qui a permis d'identifier les composés organiques volatils et les particules ultra-fines. "La Dréal a proposé au préfet des arrêtés préfectoraux, reprend Alexandre Lion. Douze sites industriels ont été visés en 2018 et deux supplémentaires en 2019. L'action va se poursuivre plusieurs années sur les fuites fugitives qui sont les plus difficiles à appréhender."

"On peut fixer des seuils très ambitieux, soulevait Marc Bayard pour les industries, mais après, il faut le faire, comme par exemple aller vers de nouvelles technologies de jointage, d'étanchéisation. Le plus simple a déjà été fait. Maintenant, il faut réduire les fuites à la source et maintenant on s'attaque au plus difficile. 24 capteurs supplémentaires ont été disposés sur le territoire pour mesurer cela."

René Tassy, président de l'association Eco-Relais, a rappelé que le rôle des associations était de "vérifier qu'on aille bien au bout du bout et que les actions répondent bien aux attentes d'où la création d'un dossier de suivi."

Samedi, les participants étaient très divers, enseignants, élus, adhérents d'associations, salariés ou retraités de la pétrochimie... Tous se sont répartis dans six ateliers de 45 minutes correspondant aux six thématiques précitées, à charge pour eux de donner leur avis sur ce qui est bien, ce qui doit être amélioré ou dire encore si la question posée est totalement à côté de la plaque.

Tout ce qui aura émergé des dernières trois réunions d'Istres, Vitrolles et Martigues fera l'objet d'une validation, le 23 novembre prochain, par le panel citoyen dont le noyau dur est composé d'une vingtaine de personnes.

Audrey LETELLIER

Étang de Berre : une plateforme internet pour la qualité de l'air

ENVIRONNEMENT

🕒 12/12/2019 À 08H09

🕒 02:12



1/1 Étang de Berre : une plateforme internet pour la qualité de l'air

C'est une première en France, dispositif-reponses.org devient ce jeudi 12 décembre, au soir, l'outil de référence pour s'informer et faire remonter les attentes de la population.



Karine Huet

Marc Bayard

Sébastien Mathiot

C'est une première en France dans le domaine de la qualité de l'air ! Après 1 an de concertation avec un échantillon représentatif des habitants de l'étang de Berre, dans le cadre du projet Réponses, le SPPPI, le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles, va lancer une plateforme internet inédite. Elle permettra d'informer et de continuer à recueillir les attentes des populations. Objectif : apporter des réponses et réduire les pollutions de l'air

La plateforme internet va être lancée ce jeudi soir à la villa Khariessa de Martigues. Elle aura pour adresse : **dispositif-reponses.org** . Parmi les 120 attentes déjà listées par l'échantillon représentatif des habitants de l'étang de Berre on distingue 3 axes majeurs : la réduction des rejets à la source, le renforcement des normes et des contrôles; et, une information diffusée sincère et rapide. Pour y répondre : des industriels, des experts scientifiques, des associations, des salariés de la pétrochimie, la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement; l'Agence régionale de santé... Tous travaillent collectivement.

Non, la qualité de l'air autour de l'étang de Berre n'est plus un tabou ! Longtemps on y a prôné l'emploi au détriment de la pollution. Grâce à la plateforme **dispositif-reponses.org** les habitants pourront savoir, par exemple, pourquoi telle usine émet une torche, presque en temps réel, connaître les dispositifs de prévention de santé les plus récents ou encore continuer à faire remonter leurs attentes puisque cette plateforme a pour vocation de durer et d'être pérennisée. **dispositif-reponses.org** pourrait même devenir un modèle du genre pour d'autres territoires industriels en France et en Europe.

La réunion publique pour le lancement de la plateforme internet **dispositif-reponses.org** a lieu ce jeudi 12 décembre à la villa Khariessa, à Martigues, à partir de 16H30, en présence de Denis Bard, co-fondateur et administrateur de la Société Francophone de Santé Environnement (SFSE).

Programme :

16H30 - Espace de présentation animé par les 6 collèges d'associations, d'experts, d'industriels, de salariés, des collectivités, de l'État; et, le SPPPI et les porteurs des actions.

18H30 - Réunion publique, table ronde et dialogue avec la salle.

En vidéos : les interviews de Karine Huet de l'ARS Paca; de Marc Bayard du Groupement maritime et industriel de Fos; de Sébastien Mathiot, chargé de l'action AtmoSud; et de Marc Guérin représentant des associations.

(Interviews et images : Rémy Repony pour Maritima médias.)



Noël à Istres
Le village de Noël & ses 30 chalets
Du 30 novembre au 24 décembre

LES HIVER MALES
MARTIGUES EN FÊTES
VILLAGE MARTIGUES 2019

LE PEUPLE DES
LUMIÈRES

1^{er} DÉC. - 3 JANV.

PLUS D'UNE CENTAINE D'ÉVÉNEMENTS ET DE MANIFESTATIONS
VIVEZ MARTIGUES PENDANT LES FÊTES, LÀ OÙ IL FAIT BON VIVRE

La Provence

N° 8211

Martigues - Istres

Samedi 7 décembre 2019

MARTIGUES Un dernier hommage a été rendu hier au sapeur-pompier Norbert Savornin, décédé dimanche en compagnie de deux membres de la Sécurité civile dans le crash de leur hélicoptère, aux portes de Marseille, alors qu'ils se rendaient dans le Var au secours des victimes des inondations. **P.1**



Pertuis La dernière personne secourue par l'équipage disparu témoigne

SAINT-MITRE-LES-REMPARTS

Un drone de 18 mètres d'envergure se crashe près des maisons
P.14



L'ÉDITO

Le spectre de 1995

Par Franz-Olivier GIESBERT

Le quinquennat d'Emmanuel Macron s'est-il terminé le 5 décembre avec la démonstration de force des organisations syndicales hostiles à sa réforme des retraites ? Certes, le chef de l'État a encore des atouts. Mais il est clairement entré dans une zone de dangers.

Karl Marx disait que quand l'histoire se répète, c'est une "tragédie" la première fois et une "farce" la seconde. 2019 n'est pas 1995, date d'un mémorable conflit sur les régimes spéciaux de retraite qui, pendant trois semaines, avait paralysé la France contre le plan Juppé. Souvenez-vous. Il y avait beaucoup plus de monde dans la rue et, après sa reculade, le premier mandat de Jacques Chirac, à peine élu à la présidence, s'était quasiment arrêté là. Huard ébouriffant, il s'était subitement transformé en sphinx prudent et pusillanime. En "roi fainéant", dira M. Sarkozy.

M. Macron n'est pas un pleutre, du genre à n'écouter que son courage qui lui dirait de fuir. Au contraire, il tentera de tenir tête, face à la mobilisation. S'il veut passer cette deuxième épreuve de son mandat après celle des gilets jaunes, il lui faudra néanmoins procéder à des compromis, voire à quelques replis stratégiques. Dans l'intérêt d'un pays déjà trop divisé, comme en dépression nerveuse permanente, il ne doit pas jouer le pourrissement mais la négociation. C'est après avoir lâché du lest que les montgolfières peuvent resartir à l'assaut du ciel. Gouverner, c'est choisir ; c'est aussi écouter.

En attendant, restons confiants en nous préparant au pire : n'est-ce pas là un exemple de compromis dont la "beauté", disait Gandhi, lui avait été enseignée par son "exigence pour la vérité" ?

Et notre dossier pages II-III

JUSTICE AFFAIRE DES EMPLOIS FICTIFS PRÉSUMÉS
François Bayrou mis en examen P.111

ÉCONOMIE
Comment la Durance rapporte 100 milliards d'euros à la région P.V

MONTAGNE
Jusqu'à 2 mètres de neige à Pra Loup P.14

GRAND JEU BINGO
Grâce à La Provence, ils gagnent une Kia P.37



PHOTO GEORGES ROBERT

Pollution : la plainte contre l'État confirmée



L'association ADPLG a confirmé qu'elle lancerait une nouvelle procédure en 2020 pour dénoncer les "carences des pouvoirs publics". PHOTO SERGE GILBOUET P.3

FOOTBALL DM - BORDEAUX (DEMAIN)
Bouna Sarr déshabille ses coéquipiers P.28 & 29



PHOTO ANTONIO TOMASELLI

BASKET PRO B
Fos rate la passe de trois à Evreux P.9



PHOTO SERGE GILBOUET

RUGBY CHALLENGE CUP
Le RC Toulon à l'heure de l'après-Boudjellal P.33



PHOTO DAVID BENO

0 82288 1207 218 € 6

DES RÉPONSES

Les actions du projet "Réponses", lancé depuis un an par le SPPPI, seront dévoilées jeudi prochain lors d'une réunion publique, organisée à partir de 16h30 à la Villa Khariessa, à Martigues. A cette occasion, Denis Bard, co-fondateur et administrateur de la Société francophone de santé environnement (SFSE), apportera son regard sur l'étang de Berre.

Parmi les actions annoncées, la mise en place, par l'hôpital de Martigues, d'une "consultation spécialisée pour les pathologies liées aux expositions professionnelles et environnementales" a été saluée lors de la réunion de l'ADPLGF à Fos. Au centre de consultations médicales de Port-de-Bouc, où elle ouvrira en janvier, elle aura pour objectif de dépister les maladies professionnelles, "de réaliser un diagnostic *physiopathologique* et d'explorer les *causalités probables de la maladie*". Une centaine d'actions ont été élaborées à l'issue de cette année de travail.

Maritima TV : Le Journal du mercredi 11 décembre 2019



Retour sur la manifestation d'hier à Marseille contre la réforme des retraites, mais aussi sur la réaction de deux syndicalistes de la fonction publique et du privé après l'allocution du premier ministre aujourd'hui....

Et la qualité de l'air autour de l'étang de Berre, on en parle ? Et bien oui ! Une plateforme internet inédite va même être lancée pour informer et recueillir les attentes des populations. Toutes les explications dans ce journal !

Comment enrayer la pénurie de médecins ? Le territoire du pays de Martigues avec la faculté de médecine ont organisé une réception pour vanter les atouts du territoire...

Nous reviendrons aussi sur la journée portes ouvertes à l'IFSI, l'Institut de formation en soins infirmiers qui s'est tenue aujourd'hui à Martigues

La Provence

N° 8216

Martigues - Istres

Jeudi 12 décembre 2019

Un début de "Réponses" ce soir à la Villa Khariessa...

Etape importante avec la réunion publique de présentation des actions

Ce soir, Réponses va livrer, publiquement, les premiers retours de plus d'une année d'études, ateliers et concertation. Un travail lancé en 2017 à la demande des associations désireuses de plancher sur la thématique santé-environnement et sur la qualité de l'Air. Concertation dont la Commission nationale du débat public s'est portée garante. Engagement était fait, à l'époque, "de répondre à 100% des attentes", assure Gwenaëlle Hourdin, directrice du SPPPI, Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles, porteur du projet Réponses. Objectif de la réunion de ce soir à la Villa Khariessa ? "Présenter le plan d'actions et vérifier qu'il répond bien aux attentes."

D'abord informer

Réponses a identifié 120 attentes. Pour plus de la moitié d'entre elles (60%), en réalité, les actions sont déjà en place. Ce qui pêche, c'est le manque d'information. C'est d'ailleurs l'une des premières attentes qui émergent de la concertation, avec, bien sûr, la réduction des émissions et l'amélioration de la qualité de vie. "La réunion de ce soir n'est que le début d'un mode de fonctionnement", martèle Gwenaëlle Hourdin, indiquant que "le plan d'actions sera mis en ligne sur une plateforme internet qui permettra à chaque citoyen de s'informer." Et sans doute aussi de dessiner les contours de ce qui, pour le citoyen lambda, demeure flou. La concertation s'est notamment appuyée sur un panel citoyen de 65 personnes "représentatifs du territoire." Le comité de pilotage de Réponses s'appuie sur cinq collèges : les associations (Eco-Relais, ADPLGF et Fare Sud) ; l'État (la Métropole, les villes de Vitrolles et Fos, la Réal et l'ARS, les industriels via le Groupement maritime et industriel de Fos ; les salariés (FO, la CGT) et le collège des experts (Atmo Sud notamment). Que les villes de Martigues, Châ-



Après les ateliers organisés à Vitrolles, Istres et Martigues pour faire évoluer le plan d'actions, place à la présentation publique ce soir à la Villa Khariessa pour que les citoyens s'emparent du projet. /A.L.

teauneuf ou Berre n'aient pas intégré ce comité de pilotage peut d'ailleurs interpellier. "Vitrolles et Fos sont déjà dans le SPPPI, puis cela ferait beaucoup trop de monde pour piloter, rétorque-t-on à Réponses, mais elles participent via la Métropole ou, pour Martigues, par le biais du CIAS (le Comité intercommunal de l'action sociale)".

Les actions concrètes

Parmi les actions concrètes déjà mises en œuvre, "la multiplication par deux du nombre de Clié (comité local d'information) cette année, précise Marc Bayard pour le GMIF. Et d'ici la fin du 1^{er} trimestre 2020, la mise en place d'Allo Industrie pour s'informer quand quelque chose est perceptible." Exemple, une torche "anormale" quand, pour l'heure, les interrogations relayées sur les réseaux sociaux par les riverains peinent à trouver des réponses ou alors bien tardivement. Marc Bayard rappelle également le récent investissement d'ArcelorMittal "sur l'installation la plus émettrice

de pollution" ou celui de Kem One Lavéra il y a deux ans, "soit 160M€ pour moderniser les installations." A l'ARS (Agence régionale de santé), on informe qu'une consultation médicale en lien avec la médecine du travail interviendra désormais à l'hôpital de Martigues. Par ailleurs, un ingénieur de l'ARS participe aux travaux de la Métropole en termes de mobilité.

AtmoSud, (qualité de l'air), a "objectif, en 2018 et 2019, des niveaux de COV (composés or-

ganiques volatiles) par l'entremise d'arrêtés préfectoraux."

Il reste néanmoins 40% d'actions nouvelles à mettre en place. Elles aussi feront l'objet d'une présentation ce soir. Tout un chacun pourra suivre leur mise en application sur la plateforme dédiée : dispositif-reponses.org.

Audrey LETELLIER

CE SOIR

Ce soir, à la Villa Khariessa, rendez-vous de 16h30 à 18h30 pour un espace d'information autour des six thématiques recensant les actions puis, de 18h30 à 21h, réunion publique proprement dite de présentation du plan d'actions. Le nombre de places étant limité, l'inscription est fortement recommandée.

→ contact@sppi-paca.org



Un plan d'action pour améliorer la qualité de l'air autour de l'étang de Berre présenté ce jeudi à Martigues

Mercredi 11 décembre 2019 à 18:19 - Par Emilie Briffod, France Bleu Provence



Un plan d'action pour réduire la pollution de l'air autour de l'étang de Berre doit être présenté ce jeudi à Martigues lors d'une réunion publique. Ce plan baptisé "Réponses" est le fruit d'une concertation d'un an entre les habitants, les industriels, les pouvoirs publics et l'État.



La ville de Fos sur Mer abrite l'une des zones industrielles les plus importantes d'Europe © Radio France - David Aussillou

 Martigues, France

Une réunion publique est organisée ce jeudi à Martigues pour présenter un plan d'actions de **120 mesures pour réduire la pollution de l'air** autour de l'étang de Berre. Ce plan présenté par le SPPI PACA (le secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles) est issu d'une concertation d'un an entre les habitants, les industriels, les pouvoirs publics et l'État. Intitulé "Réponses", ce plan d'action doit permettre de réduire la pollution de l'air autour de l'étang de Berre.

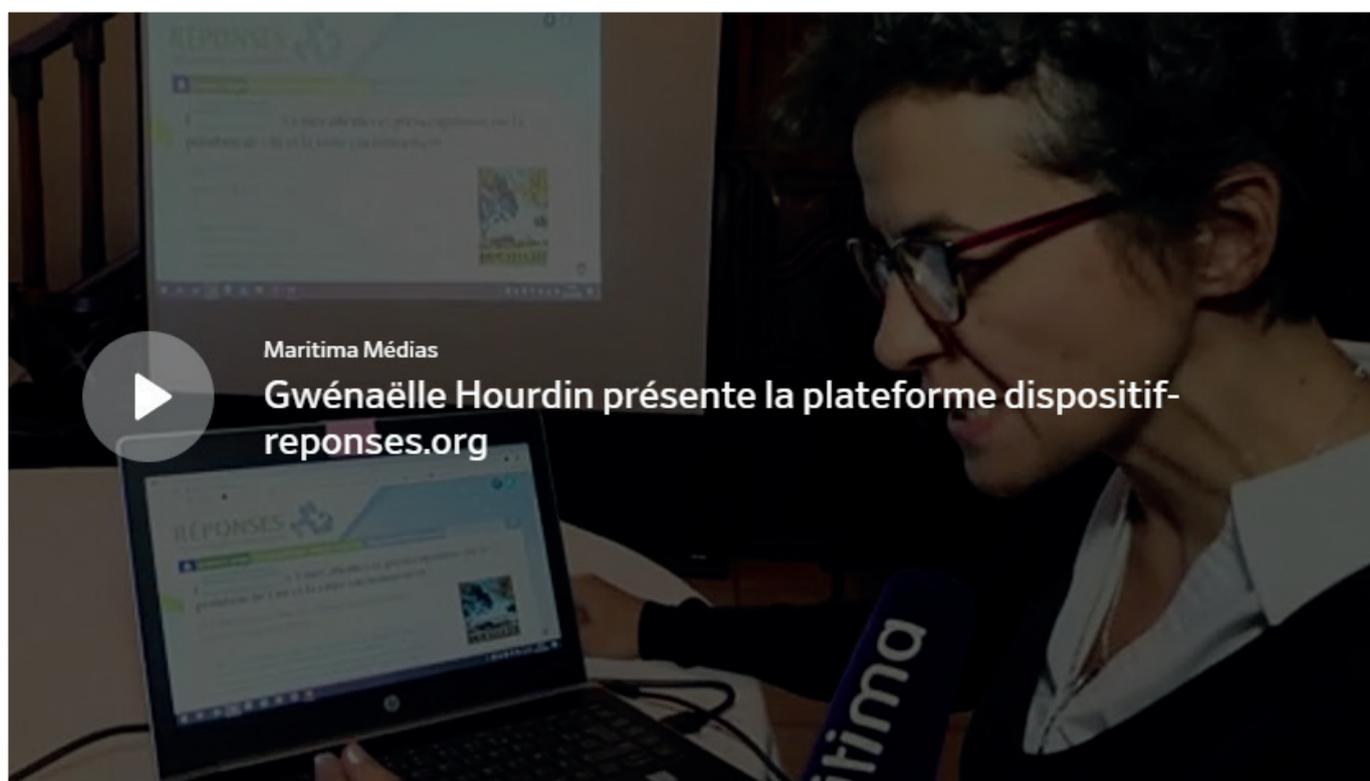
Une **réunion publique** ouverte à tous a lieu à Martigues ce jeudi à 16h30, à la Villa Khariessa pour présenter les résultats de cette concertation qui seront ensuite mis en ligne sur une plateforme d'idées.

Étang de Berre : la nouvelle plateforme internet pour la qualité de l'air est lancée

ENVIRONNEMENT

🕒 13/12/2019 À 16H09

🕒 00:38



Cette plateforme internet suscite beaucoup d'espoirs ! dispositif-reponses.org est à présent disponible en ligne. On y trouve tout sur la pollution de l'air, la Santé et l'Environnement sur le territoire de l'étang de Berre. Elle est issue d'un travail d'une année mené par le SPPPI, le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles, en collaboration avec un échantillon représentatif d'habitants

En vidéo : une petite présentation lors de la soirée de lancement à la villa Khariessa de Martigues par Gwénaëlle HOURDIN, la déléguée générale du SPPPI.

(Interview et images : Rémy Repony pour Maritima médias.)



Industrie-Santé-Environnement : le SPPPI apporte ses « Réponses »

Écrit par [Jean-Christophe BARLA](#) Publié dans [Territoire](#)

La concertation « Réponses » sur la qualité de l'air et la réduction des impacts sur la santé et l'environnement s'est achevée le 12 décembre par une réunion publique à Martigues. Avec un plan ambitieux pour le pourtour de l'étang de Berre et le Golfe de Fos.

Pour les habitués des rencontres publiques sur les questions d'industrie, de santé et d'environnement autour de l'étang de Berre et de la zone industrielle de Fos, la réunion du 12 décembre restera comme un exemple d'échanges apaisés et constructifs. Le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI) restituait les résultats de la concertation « Réponses » initiée fin 2018 et conduite sur le terrain depuis juin 2019. Les représentants des différents collèges (Etat, Industrie, Salariés, Associations, Experts...) ont pu s'exprimer, la salle également. Sans jamais élever la voix. Au point que le « grand témoin » Denis Bard, administrateur de la Société Francophone de Santé Environnement, a affirmé n'avoir jamais vu, sur ces sujets sensibles, une telle sérénité. « La défiance a été dépassée. J'ai perçu beaucoup de bonne volonté » a-t-il dit. « Réponses » a-t-elle aidé à restaurer le dialogue entre pouvoirs publics, industriels, associations, citoyens ? Les cinq heures d'échanges, par petits ateliers puis en plénière dans la villa Khariessa à Martigues, les engagements des uns et des autres pour s'emparer des préoccupations exprimées laissent espérer que oui. « 120 attentes ont été recueillies dans une première phase, à partir de 600 contributions, puis regroupées en six thématiques dans une deuxième phase, et retravaillées pour définir le plan d'actions. La plate-forme web www.dispositif-reponses.org recense toute la démarche et les projets déjà lancés ou à mener. C'est un début. Ce plan sera suivi en 2020 » confie Gwénaëlle Hourdin, déléguée générale du SPPPI.

Des emplois et de la santé

Les industriels apporteront leur part à l'amélioration de l'information des populations, en continu et en temps réel lors d'événements liés à l'exploitation de leurs usines (incidents, épisodes de torche...) avec « Allo Industrie », dans la réduction des émissions des composés organiques volatils (COV), dans la connaissance sur le cumul des émissions dans l'air... « Nous avons, par le passé, réalisé sans doute les actions les plus faciles, même si elles n'ont pas toujours été connues. Aujourd'hui, nous recherchons des substances dont la présence dans l'air est infinitésimale. C'est beaucoup plus compliqué. Mais l'enjeu est de réussir à transformer l'industrie vers un modèle adapté sur les plans économique et environnemental » explique Marc Bayard, président d'Environnement Industrie. Les services de l'Etat (DREAL) et Atmosud vont s'employer à mieux surveiller, mesurer et contrôler les émissions, en particulier sur les substances les plus nuisibles pour la santé. « L'Etat détient des leviers d'action mais pas tous, souligne Alexandre Lion, au nom de la DREAL. Peu de gens savent que nous réalisons 200 inspections par an sur le territoire. Avec « Réponses », des barrières sont tombées, nous allons vers un travail plus collectif et coordonné. Des actions sont déjà menées pour réduire les COV. Nous en évaluerons l'impact ». La consultation du risque sur les pathologies professionnelles et environnementales a été instaurée au 1^{er} septembre avec l'hôpital de Martigues sur le centre médical de Port-de-Bouc. Elle doit permettre de réaliser un diagnostic physio-pathologique afin d'explorer les causalités probables de la maladie avec une exposition professionnelle et environnementale. L'Observatoire départemental des cancers en lien avec l'environnement est mis sur les rails pour établir un cahier des charges en 2020 et être opérationnel en 2021.

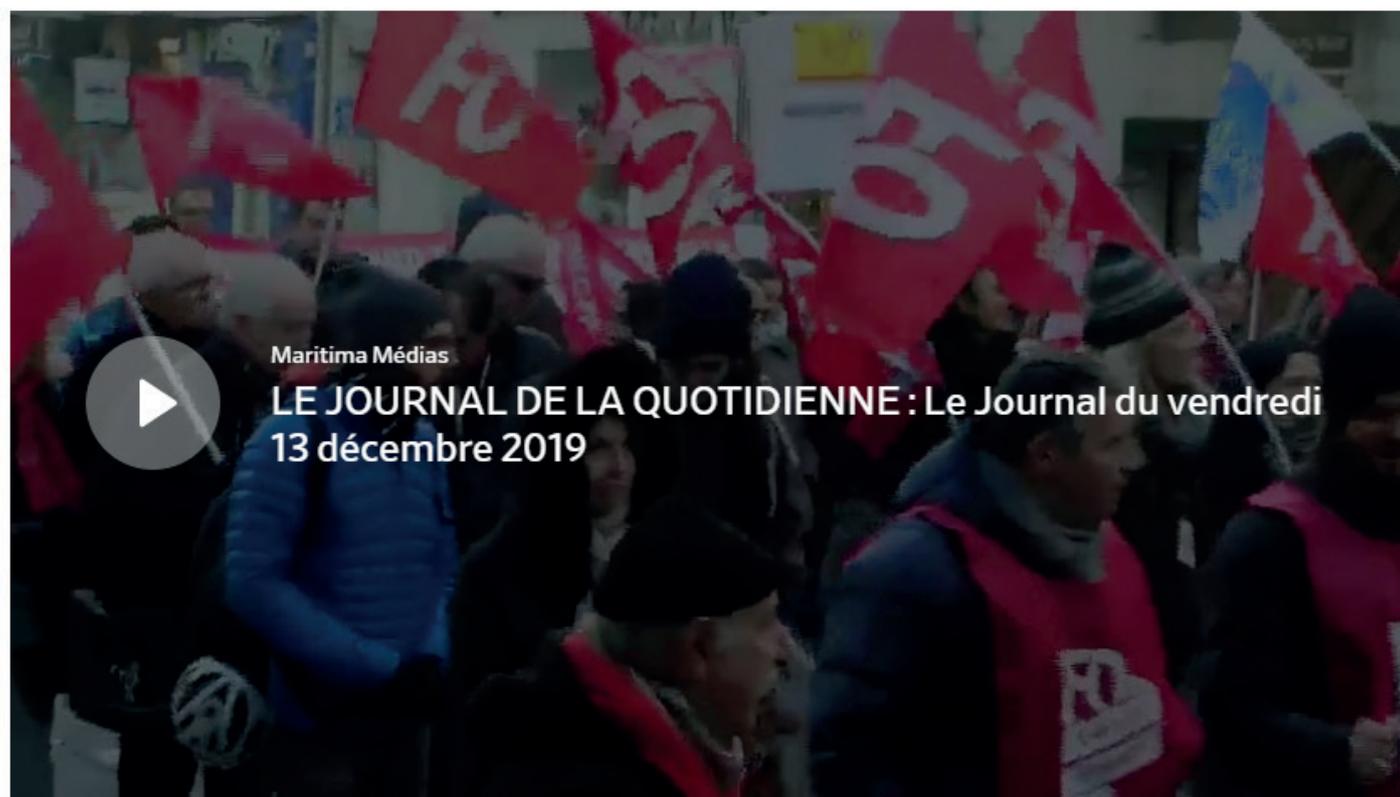
Vigilance et pédagogie

Tous les acteurs impliqués admettent qu'ils devront adapter leur communication. « Nous apportons des données objectives mais nous devons encore progresser pour les rendre compréhensibles de tous » admet Sébastien Mathiot (Atmosud). Les associations parties prenantes de « Réponses » (ADPLGF, Fare Sud, Eco-Relais) promettent d'y veiller. Même l'Etat reconnaît que la manière d'aborder les futures réglementations, l'information du public ou la surveillance des pollutions sortira transformée de cette concertation. Pour Jean-Marc Sénateur, sous-préfet d'Istres, « Jusqu'à maintenant, la démarche était toujours un peu descendante. « Réponses » a permis de capter les remontées des attentes de la population. Sa poursuite continuera d'alimenter l'action publique des services de l'Etat et des collectivités et l'action privée des industriels, des transporteurs... Nos interventions en bénéficieront ».

Jean-Christophe Barla

photo JC Barla: Plus de 200 personnes ont pris part à la restitution des résultats de la concertation « Réponses » menée sur 21 communes.

Maritima TV : Le Journal du vendredi 13 décembre 2019



François Bernardini s'est exprimé hier après sa garde à vue à Paris par les gendarmes mandatés par le Parquet financier... Le maire d'Istres est ressorti libre et sans poursuite... Nous l'écouterons dans cette édition...

Mobilisation contre la réforme des retraites, ce n'est pas fini... Après les annonces du gouvernement cette semaine, la grève se poursuit... Nous ferons le point sur les perturbations prévues dans la région ...

ça y est, la nouvelle plateforme internet pour la qualité de l'air autour de l'étang de Berre est lancée... On vous dit tout dans ce journal !

Pour vos loisirs, on vous emmène à Marseille au Palais Longchamps qui fête ses 150 ans ce week-end actuellement baigné par les Lumières légendaires de Chine... et sur le Vieux-port pour arpenter le Marché de Noël...

Un Noël qui s'annonce justement féérique à Martigues !... Coup d'envoi des festivités ce samedi, tout en lumière également avec des animations gratuites pour Tous ...

Enfin un seule consigne pour l'élection de Miss France 2020 samedi soir au Dôme, à suivre en direct sur TF1 : votez Miss Provence !!

Pollution - Étang de Berre : après les réponses, les actions

Une plateforme a été mise en ligne afin de suivre les actions en matière de santé et environnement autour de l'étang de Berre

Par Alexandra Thezan



Le territoire de l'étang de Berre concentre 300 000 habitants, une forte industrialisation.

ARCHIVE F.S.

Innovant", "exemplaire". Les intervenants étaient unanimes, à l'occasion de la soirée de restitution du projet Réponses. Dans la salle, des riverains, des professionnels, des industriels mais aussi des élus et le grand témoin de la soirée, Denis Bar, médecin épidémiologiste. "C'est un réel problème sanitaire qui ne se limite pas à l'étang de Berre", a relevé le spécialiste. Tous ont salué le dispositif unique qui a permis de co-construire avec les habitants du territoire du pourtour de l'étang de Berre, un plan d'actions en santé-environnement et plus particulièrement sur le domaine de la qualité de l'air. Après les "Réponses", le dernier temps fort a permis de lancer la plateforme (dispositif-reponses.org) sur laquelle sont listées les attentes et de suivre les actions proposées. "Un outil territorial unique qui vise à répondre aux attentes des habitants et de l'acteur du territoire", insiste Gwénaëlle Hourdin déléguée générale du SPPI. Ce n'est pas la fin de Réponses mais le début". Retour sur un dispositif attendu, lancé il y a un peu moins d'un an.

La genèse

Le territoire de l'étang de Berre concentre 300 000 habitants, une forte industrialisation, des infrastructures de transport multiples et conséquentes. "Plusieurs études récentes ont renforcé les préoccupations et inquiétudes des effets de la pollution sur la santé et l'environnement de ce territoire, rappelle Gwénaëlle Hourdin. Le projet Réponses est donc né de ce constat avec d'un côté les associations qui tirent la sonnette d'alarme, la population inquiète et de l'autre les acteurs du territoire qui mettent en place des actions. Il y avait un fossé entre les attentes des populations et les actions en place qui n'y répondaient pas forcément". Plusieurs parties prenantes se sont saisies de cette question de l'impact sanitaire des pollutions environnementales afin de "répondre à 100 % des attentes de la population", insiste la déléguée générale du SPPI.

La méthode

Ces différents acteurs se sont mobilisés de façon collective sous la houlette du SPPI. Depuis janvier, la concertation a pris plusieurs formes et permis de générer plus de 600 contributions récoltées auprès des habitants des 21 communes du pourtour de l'étang de Berre. La première étape a permis de recueillir la parole des habitants, que ce soit sous forme de micros-trottoirs ou de questionnaires. Et pour garantir la traçabilité de cette parole, "nous avons un panel de citoyens qui nous a accompagnés tout au long de cette démarche et nous avons aussi saisi la commission nationale du débat public", précise Gwénaëlle Hourdin. Nommé garant de ce débat, Xavier Derrien, a ainsi accompagné la démarche de participation du public dans le cadre de ce projet et veillé au bon déroulement de la concertation. S'il rendra son rapport en début d'année, il a déjà salué la "qualité des débats" et une "ambition forte et collégiale". D'après lui, ce travail "précieux" pourrait donner lieu à une modélisation pour d'autres territoires.

Après avoir recueilli la parole de chacun, le travail de regroupement a permis de lister 120 attentes, réparties en six thématiques. "Des actions étaient déjà mises en place, d'autres ont été listées". Le tout est à retrouver sur la plateforme qui se veut évolutive.

L'objectif

La déléguée générale du SPPPI n'a eu de cesse de le répéter au cours du projet. L'objectif est *"d'apporter des réponses et des solutions concrètes aux attentes des populations sur les questions de Santé et d'Environnement"*. Au-delà du dialogue entre les parties prenantes, dont les habitants, il s'agissait d'impulser de nouvelles actions et d'offrir une information centralisée, indépendante, accessible et fiable, de la situation en termes de santé et d'environnement et des actions en cours pour l'améliorer.

Les actions

À chaque attente une réponse et une action, déjà en place ou à venir. Difficile de toutes les citer mais lors de cette grande consultation, une des attentes fortement exprimée par la population est une meilleure information. La mise en ligne de la plateforme permet ainsi d'offrir une information centralisée mais concernant les incidents, le numéro ZipCom a été relancé (06 08 96 33 54). Il permet au grand public de se renseigner lorsqu'un incident se déroule sur la zone industrialo-portuaire de Fos. Un site internet est également envisagé par les industriels pour communiquer aux riverains. Le renforcement des normes afin de limiter les émissions polluantes faisait aussi partie des attentes listées. Suite au retour d'expériences sur les pratiques de certains sites industriels du pourtour de l'Étang de Berre, et compte tenu des conclusions des différentes études dont l'étude SCENARII qui attirait l'attention sur l'impact sanitaire de certains composés organiques volatils (COV), le Préfet a d'ores et déjà adopté des prescriptions réglementaires complémentaires pour 14 sites industriels de l'Étang de Berre/Fos.

La suite

Si beaucoup d'actions sont déjà lancées, d'autres doivent encore être mises en place. Chaque acteur est ainsi responsable de ses actions, du financement et du calendrier associé, mais *"le comité souhaite faire évoluer le dispositif en un dispositif durable"*, confirme Gwénaëlle Hourdin, déléguée générale du SPPPI. *"On va poursuivre le dialogue entre les acteurs et les citoyens, assure-t-elle. On va aussi travailler sur le suivi du plan d'action qui doit être efficace et pertinent, en fonction des échéances mises sur les actions"*.

Enfin un travail va être fait afin de consolider les bases et l'implication citoyenne. À plus long terme, le projet pourra évoluer en fonction du périmètre géographique ou thématique en élargissant par exemple le projet à l'environnement ou au sol, autre attente de la population.

www.dlspoitif-reponses.org

"Réponses" dévoile son plan d'action concernant la qualité de l'air à l'Etang de Berre et au Golfe de Fos

JEAN-CHRISTOPHE BARLA

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, L'USINE SANTÉ, SANTÉ

PUBLIÉ LE 16/12/2019 À 10H45

Pour lire l'intégralité de cet article, [testez gratuitement L'Usine Nouvelle - édition Abonné](#)

Préparée et menée sur un an, la concertation "Réponses" (REduire les POLLutioNs en Santé-Environnement) a débouché le 12 décembre sur la présentation d'actions pour améliorer la qualité de l'air autour de l'étang de Berre et du Golfe de Fos dans une nouvelle relation avec l'industrie.



La concertation "Réponses" a rendu son plan d'action concernant la pollution de l'étang de Berre

© Jean Christophe Barla

Plus de 200 personnes ont pris part à la restitution des travaux issus de la concertation "Réponses" le 12 décembre à Martigues. Cent vingt attentes avaient été recensées avant l'été auprès de la population de 21 communes du pourtour de l'étang de Berre et du Golfe de Fos (300 000 habitants). *"Nous l'avions promis, nous répondons par un Plan d'action à 100% d'entre elles"*, indique Gwénaëlle Hourdin, délégué générale du Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI), le seul en France à être constitué en association indépendante réunissant différents collèges : Etat, Collectivités, Industriels, Associations, Salariés, Réseaux d'Experts scientifiques, environnementaux... Une plate-forme internet d'information sur la qualité de l'air, approvisionnée et partagée par tous ces acteurs est désormais disponible : www.dispositif-



Qualité de l'air : il faut une réaction puissante ! - QAG du 17 déc. 2019

Il y a 1 mois | Plus



Pierre Dharreville PLUS

+ Suivre